John Carter Brown.

17183

Sabin 11825

+ 3d Ed in HCL

R. 152

GUILLAUME PITT Comte de Chatham
Garde du Sçeau privé d'Angleterre

SUPPLÉMENT
AU
MINISTÉRE
DE
Mr. PITT,
AVEC

Une RÉCAPITULATION exacte
De toutes les démarches
De ce ſage Politique
Depuis le 5 Septembre 1761,
Qu'il quitta le Miniſtére,
Jusqu'au 30 Juillet 1766,
Qu'il a été créé
COMTE DE CHATHAM,
Et garde du ſçeau privé
d'Angleterre,
Contenante un Eſpace de prés
De cinq ans.

SECONDE EDITION,
Corrigée et augmentée de quelques Notes,
Par le Colonel Chevalier de CHAMPIGNY.

Imprimé à LONDRES:
Chez GUILLIAUME FRANKLIN, Bartlet's Buildings, Holborn.
Et ſe vend Trois Chelins,
Chez JEAN WILLIAMS, Libraire, dans Fleet-Street.

JOHN CARTER BROWN

À SA GRANDEUR,

MILORD Duc de Leeds, Marquis de Carmarthen, Vicomte Dumblaine en Ecoſſe, et Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére.

Milord Duc!

SI je vous dédie cette Brochure, ce n'eſt, ni parceque je ſçais que vous rendez juſtice aux talens de Milord Comte de Chatham, ni parce que je vous ai des obligations, et que dans le malheur vous avez toujours bien voulu me recevoir en homme de condition, ni enfin parce que vous avez des vertus dont l'étalage pourroit remplir une Epitre dédicatoire; mais c'eſt uniquement

parce

parce que je ne connois pas de cœur plus droit que le votre. Voila, Milord, le vrai motif de l'hommage public que je vous rends; daignez l'accepter avec votre bonté ordinaire, ainſi que les aſſurances du profond reſpect, et de la reconnoiſſance ſans bornes avec leſquels j'ai l'honneur d'etre

Milord Duc,

De votre grandeur,

Le très humble, très obeiſſant,

Et très obligé Serviteur,

Londres le 1er Aouſt, 1766.

Le Colonel Chevalier de Champigny.

PRÉFACE.

L'Accueil qu'on a fait dans les pays étrangers à ma Traduction de l'Examen du Miniſtére de Mr. Pitt, m'a engagé à en donner le ſupplément; j'ai cru qu'un récapitulé ſuccinct de toutes les démarches de ce politique conſommé ne pourroit que faire plaiſir au public, parce que tous les pas d'un grand homme ſont dignes de ſon attention. Comme je ne cite que des faits, on ne pourra me les conteſter; ces faits m'ont naturellement mené à quelques rè-

réflexions; je les ſoumets au jugement de l'impartialité; c'éſt un tribunal dont je crois n'avoir rien à redouter. Si peut-être on trouve quelque choſe de trop fort dans les 43 premiéres pages, on ne doit pas me l'imputer, n'aiant fait que traduire *l'Appendix* Anglois. Il n'y a que ce qui ſuit depuis la *récapitulation* qui ſoit de moi, et je me flatte qu'on n'y trouvera rien que de vrai.

SUP-

SUPPLÉMENT
AU
MINISTÉRE
DE
Mr. PITT.

J'AI dis plus haut dans l'examen du Miniſtére de Mr. Pitt, qu'il avoit été fait Sécrétaire d'Etat au mois de Decembre 1756, et qu'au mois d'Avril ſuivant il avoit eu ordre de reſigner: mais comme je n'ai pas dis quel avoit été le motif de cet ordre, et que peut-être jamais le public n'en a ſçu les vraies raiſons, il n'eſt pas hors de propos d'en toucher ici deux mots.

Il s'étoit formé pendant le Miniſtére de Mr. Fox un ſyſtéme de connexions avec le continent, ſyſtéme auſſi étendu qu'extravagant, et qui dénotoit amplement le peu

de ſçavoir et de lumiéres de ceux qui l'avoient enfanté. Mr. Pitt le fronda ſans aucun ménagement. La perte de Minorque cauſa la chute de Mr. Fox; et la poſition embarraſſante et critique où l'on ſe trouvoit fit entrer Mr. Pitt dans le miniſtére. Mais il n'en perſiſta pas moins dans ſon oppoſition contre la guerre d'Allemagne. Toute l'Europe étoit informée dès le commencement de l'Année 1756 que la France n'attendoit que le moment où la ſaiſon put lui permettre de tenir la campagne, pour faire marcher une armée formidable contre Hanovre. Il étoit naturel de defendre cet Electorat, puiſque la France ne l'attaquoit qu'en conſequence de ſon animoſité contre le Roi d'Angleterre. Mr. Pitt n'étoit pas d'avis contraire, mais ce qu'il déſaprouvoit étoit le plan formé pour cette defenſe. L'Angleterre avoit conlu un traité de ſubſide avec la Heſſe et la Ruſſie. Les auteurs de ce traité, ſentant que le peuple ne goutoit pas les meſures qu'ils avoient priſes, lui voulurent faire croire que ces traités n'avoient pour but que la defenſe de l'Angleterre *.

La

* Comme les miniſtres qui avoient conclu ces traités n'épargnerent rien pour les faire paſſer pour un chef-d'œuvre de prudence et de politique, ainſi qu'une ſuite du vif interêt qu'ils prenoient au bien de l'état, il n'eſt pas hors de propos de communiquer au public quelques

La choſe étoit ſi abſurde et ſi ridicule en elle-même, qu'un chacun s'en moquoit, et ſe donnoit les violons aux depens de ceux qui l'avoient conclu. Le vrai but du traité avec la Ruſſie, ſuppoſé qiu'l en eut un, étoit la defenſe d'Hanovre. Mais pour redreſſer une demarche dont tout le monde connoiſſoit le faux, on fit une convention avec la Pruſſe; ce qui annulloit le traité de Ruſſie. Car il y étoit ſpécialement ſtipulé que les parties contractantes s'engageoient à ne ſouffrir

quelques remarques qu'on fit à ce ſujet. " Il n'eſt pas aiſé d'aprécier le mérite de nos miniſtres, parce qu'il eſt difficile d'évaluer la vanité. Ils auroient dû réfléchir, avant de mandier les éloges du public, que nous vivons dans un ſicele, où tout le monde ſçait juſqu'où va le poid de l'or, et qu'avec ſon ſecours on vient à bout de tout. Rien de ſi aiſé que d'avoir des troupes ſubſidiaries; quand on veut leur donner ce qu'elles demandent, on voit aiſément qu'il ne s'eſt rien fait qu'un chacun n'eut pû faire s'il eût été dans le même cas." *Perſonne n'entendit jamais mieux l'Almanac de la cour que Mr. Fox.* On ne ſçauroit dire au juſte ſi c'eſt a Mr. Winnington, un des plus celebres treſoriers de l'armée qui l'aient précédé, à qui il a l'oblgiation du plan et des principes du *petit livre rouge*; toujours eſt-il certain que ſur ce chapitre Mr. Winnington étoit un des premiers hommes de ſon ſiecle; auſſi trouvant un jour le feu Lord Granville à lire Demoſthene (qu'il aimoit beaucoup) il lui dit, qu'il travailloit à ſa *ruine*; et ſortant *le livre rouge* de ſa poche, *Voila*, ajoutat-il, *Milord, ce que vous devriez lire.* Le treſorier diſoit aſſez juſte, car ce ſeigneur étoit trop déſintereſſé pour jamais faire fortune par ſes emplois.

aucunes troupes étrangeres dans l'empire, et les Ruſſes étoient des troupes étrangeres. Pour comble de malheur, on apprit alors la formidable ligue qui venoit de ſe former contre le Roi de Pruſſe, de ſorte qu'il lui étoit impoſſible d'aſſiſter Hanovre, et qu'on ne pouvoit naturellement l'exiger, ſans lui donner quelque équivalent proportionné, à quoi la convention n'avoit pas prévu. De ſorte que de toute façon Hanovre ſe trouvoit preſque ſans defenſe, comme les évenemens l'ont aſſez prouvé; et l'Angleterre payoit les troupes Hanovrienes et Heſſoiſes ſans en retirer la moindre utilité. Cependant Mr. Fox appuioit ſon ſyſtéme de toutes ſes forces; on raſsembla les Heſſois et les Hanoveriens, et on en forma un corps qu'on décora du nom pompeux d'armée d'obſervation: il eſt vrai qu'elle étoit deſtineé à avoir l'oeil ſur les mouvemens des François, qui forts du double devoient dans peu s'avancer contre l'Electorat. On donna le commandement de cette armée au Duc de Cumberland. Tout le monde rendoit juſtice aux talents et à la bravoure de S. A. R. mais on étoit faché de voir ce Prince dans le cas d'expoſer ſa reputation, car il ne pouvoit en aucune façon agir avec des forces ſi inférieures à celles qu'on alloit lui oppoſer. Un chacun ſentoit toute la

foibleſſe

foibleſſe de ce ſyſtéme; Mr. Pitt le deſaprouvoit hautement comme tel, et tous les honnêtes gens, à qui l'eſprit de partialité ne faſcinoit pas les yeux, en jugeoient de même. Monſieur Fox n'en perſiſtoit pas moins dans ſes idées, et il affirmoit qu'elles étoient juſtes; le parlement qu'il avoit dans ſa manche les approuva en accordant l'argent néceſſaire pour les mettre en exécution, et il reſolut d'aller en avant quoiqu'il en dû arriver. Mr. Pitt et ſes adherans continuant toujours à s'y oppoſer, ſe virent naturellement, à cette epoque, dans le cas de ſe retirer des affaires. Le premier éclat de la tempête tomba ſur Milord Temple, qui avoit été mis à la tête de l'amirauté lorſque Mr. Pitt avoit reçeu les ſçeaux; on lui envoia ſa demiſſion, non qu'il ſembla qu'on ſe plaignit de lui, car ſa conduite parut irreprochable, mais ſimplement parce que ſa perſonne n'étoit plus agréable. La chute de Milord Temple fut peu après ſuivie de celle de Mr. Legge, qui avoit été fait Chancelier de l'Echiquier; et enfin, par ordre exprès du Roi, Mr. Pitt, qui étoit Secretaire d'Etat au departement du ſud, réſigna ſon poſte. Quatre jours après le Duc de Cumberland partit pour l'Allemagne. Ce fut alors qu'on vit clairement quel avoit été le vrai but de Mr. Fox, qui dans ces

tems

tems temoignoit l'attachement le plus zélé et la reconnoiſſance la plus vive au Duc de Cumberland, dont il avoit reçeu des faveurs ſans nombre. On avoit eu ſoin d'éloigner des affaires tous ceux qui étoient dans l'oppoſition avant le depart du Duc; tel étoit l'état des choſes. L'armée d'obſervation ſe mit alors en marche, et on regla les meſures à prendre pour la defenſe d'Hanovre, ou du moins on les fixa de façon qu'aucun nouveau Miniſtre ne les pû changer. On repreſenta au Roi que les trois illuſtres perſonnages dont nous venons de faire mention, étoient des ſujets incapables d'aucun emploi, et qu'ils n'avoient ni attachement pour ſa perſonne ni zéle pour ſon ſervice: il y a même lieu de croire que S. M. fut quelque tems dans ce faux préjugé; ce n'étoit pas la premiere fois que de bons Rois avoient été la dupe des fauſſes impreſſions que de mauvais Miniſtres leur ont fait prendre: quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que le Roi fut bientôt détrompé, et qu'il trouva que perſonne ne lui étoit plus veritablement attaché ainſi qu'à ſa famille, et aux vrais interêts de ſon peuple; auſſi ce digne Monarque s'empreſſa-t-il à donner les marques les plus éclatantes de ſa faveur à Milord Temple, dont perſonne ne pouvoit nier les talens, la droiture, et la probité.

Le

Le reproche principal que faiſoient à Mr. Pitt ſes enemis, étoit, qu'après avoir d'abord ſi hautement crié contre la guerre d'Allemagne, il y avoit enſuite donné tête baiſſée, ce qu'ils taxoient de *contradiction manifeſte*. Les pauvres petits écrivans payés par Milord Bute pour aboyer contre Mr. Pitt ont épuiſé toute leur foible rhétorique, ainſi que celle de leur patron à ce ſujet ; ils ont jetté la deſſus feu et flamme, et ont même été juſqu'à l'invective. Je ne crois pas que jamais particulier dans les trois roiaumes ſe ſoit vu inſulté, maltraité, et vilipendé de la ſorte; on en eſt même venu juſqu'à attaquer ce galant homme ſur ſes mœurs ; et la calomnie a repandu ſon venin juſques ſur ceux qui pour le bien de la patrie avoient épouſé ſes ſentimens. Mais parmi le fatras d'abſurdités dont on a ennuié le public à la charge de Mr. Pitt, aucun ſujet n'à été ſi ſouvent rebattu et pouſſé auſſi loin que celui-ci. J'avoue que dabord Mr. Pitt s'èſt oppoſé à la guerre du continent; je n'en diſconviens pas, non plus que de tout ce qu'il a avancé à ce ſujet. Mais qu'on me diſe quand ce Miniſtre a jamais ſoutenu que nous n'y devions avoir aucune connexion; je defie ſes ennemis de me repondre. Ile auroient même peine à prouver que jamais il chercha à inſinuer qu'il étoit de notre interêt d'y renoncer.

Per-

Perſonne ne ſentoit plus que lui, que vu la quantité de diverſes puiſſances qui ſur le continent cherchoient chacunes en particulier à s'aggrandir ſuivant leurs differens intérêts, dont occaſionellement les uns ſont ou oppoſés ou liés à ceux de la Grand Bretagne, il nous étoit impoſſible de nous en détacher totalement; auſſi la ſeule choſe qu'il deſaprouvoit dans tout le tems qu'il s'oppoſa à la guerre d'Allemagne étoit *un certain ſyſtéme.* Syſtéme, qu'avec lui pluſieurs des meilleures têtes, et en même tems des mieux intentionnées de l'Angleterre, trouvoient inconſiſtent aux interêts de la nation. Plan qui n'étoit pas plan, meſures ſans meſures, et formées par des Miniſtres dont les talens n'étoient guéres plus avérés que leur integrité. Voilà quel étoit ce ſyſtéme que Mr. Pitt contrecarroit; il ne vouloit pas que nous entraſſions dans les affaires d'Allemagne dans la vuë de ſervir l'Allemagne ſeule. Ce qui n'avoit jamais été et ne pouvoit jamais être d'aucune utilité à l'Angleterre. Qu' on me diſe, par exemple, quel fruit nous avons retiré de notre alliance avec l'imperatrice Reine, que les ſucceſſeurs de Mr. Pitt appellent l'Alliée naturelle de l'Angleterre; n'avons nous pas dans l'avant derniere guerre entretenu de nombreuſes armées en Flandres pour ſoutenir ſon parti? Malgré

cepen-

cependant tous les efforts de ceux qui étoient alors au timon des affaires, avons nous pu empêcher la France de s'emparer des places que nous voulions couvrir? L'Angleterre, qui ſeule avoit faite la conqueſte de Louiſbourg, ne la céda-t-elle pas à la France en équivalent des pays bas qui retournerent à l'Imperatrice Reine? Comment depuis cette princeſſe nous en a-t-elle recompenſé? Eſt ce en abandonnant nos interêts au commencement de la derniere guerre? Voila quel étoit un des plans que Mr. Pitt ne pouvoit gouter, et auquel il s'oppoſa pendant long tems avec force et vigueur. L'autre étoit, comme nous l'avons dit plus haut, celui que Mr. Fox avoit formé dans le court eſpace de ſon Miniſtére, de tirer du Pole des troupes ſubſidiaries pour les faire paſſer à la defenſe de Hanovre. Ou voit du premier coup d'oeil toute l'étenduë de ce ſyſtéme, ſon abſurdité, la depenſe qu'il exigeoit, et le peu de fruit qu'on devoit s'en promettre. L'Angleterre avoit à defendre Hanovre non ſeulement contre toutes les forces de terre de la France, mais même contre le Roi de Pruſſe, le corps Germanique, ou telle autre puiſſance quelconque. Pour y parvenir, elle prit à ſa ſolde les troupes de Ruſſie; un ſyſtéme auſſi ſage et auſſi politique n'a pas beſoin d'apologie; auſſi par reſpect pour ceux qui

en etoient les auteurs, ne veut-on pas ſe donner la peine de l'éplucher, on ne peut cependant s'empêcher de dire que ce fut un bonheur pour l'Angleterre qu'il n'eut pas lieu. Ce fut ſur les ruines de ce beau projet, qu'on voulut faire valoir juſqu'au moment qu'on en vit l'impoſſibilité morale, que fut bati celui qu'à la fin Mr. Pitt adopta pour ſe rendre aux deſirs de la nation. Mais en y donnant les mains, il ſçeut le digérer de façon à le rendre également avantageux à l'Angleterre et à Hanovre. Mr. Pitt n'étoit pas le ſeul qui entrevit les ſuites fatales qui en dériveroient, ainſi que ce qu'il en couteroit pour lui donner de l'ame. Pluſieurs politiques auſſi ſages qu'éclairés avoient à ce ſujet les mêmes notions, ce qui les avoit engagé à le fronder. Mais ni ce Miniſtre, ni ceux qui adoptoient ſes ſentimens, ne dirent jamais que l'Angleterre ne devoit *abſolument pas* ſe mêler des affaires du continent. Bien loin de là ils étoient d'opinion que ſuivant le principe adopté au moment de la revolution, on devoit former un ſyſtéme par rapport au continent, par où l'on fut non ſeulement à même de tenir toujours en bride l'ambition de la maiſon de Bourbon en Europe, mais de tâcher auſſi de ruiner ſon commerce, et de lui enlever ſes principaux établiſſemens dans les autres parties de l'hémiſphere. Si la France ſouffre, l'Angleterre

en profite, parce que ce qui dérange l'une des deux puiſſances fait du bien à l'autre: au contraire, pour peu que la France s'agrandiſſe, l'Angleterre ſe trouve en danger. Mais le ſyſtéme formé en 1743 par rapport au continent donna-t-il le moindre échec à la France? perſonne n'eſt aſſez effronté pour oſer l'aſſurer. Le ſyſteme de 1755 lui fit-il plus de tort? il eſt de notoriété publique que les François volerent de conquêtes en conquêtes tant en Amerique qu'en Allemagne, juſqu'au moment où Monſieur Pitt ſe mit à la tête des affaires; et juſqu'à celui où, pour complaire à tout le roiaume, il conſentit à prendre des meſures rélatives au continent; il ſçeut par ſa ſeule prudence, ſa ſageſſe, et ſon application donner de la conſiſtence à ce ſyſtéme, le rendre uniforme, et l'exécuter de façon à le faire ſervir également à l'Allemagne et à l'Angleterre. *A cette époque* ceux qui d'accord avec ce Miniſtre avoient invariablement frondé ce ſyſtéme, *y donnerent les mains* dès qu'ils virent qu'il étoit combiné pour les interêts de l'Angleterre par *l'embarras* où il jettoit la France. Peut-on donc taxer tant de differens perſonnages, le parlement et tout le peuple, de *contradiction manifeſte?* N'approuva-t-on pas même à Leiceſter-houſe le traité conclu avec la Pruſſe ſous le Miniſtére de Mr. Pitt? L'accuſera-t-on donc auſſi de *contradiction manifeſte?* nous avons détaillé

dans l'examen du Miniſtére de Mr. Pitt quel étoit ſon ſyſtéme; ainſi pour ne pas tomber dans la repetition, nous nous contenterons de dire que c'eſt à ce ſyſtéme que nous ſommes redevables de tous nos ſuccès, car les François échouerent ſi completement dans leur projet ſur Hanovre, que ſi le feu Roi eut vécu juſqu'à la paix, nous n'euſſions jamais ſacrifié un pouce de nos conquêtes pour cet Electorat. Je dis plus, ce ſyſtéme fit un tort ſi conſiderable aux François, et derangea tellement leur plan, qu'il ne leur fut plus poſſible de ſe maintenir en Allemagne; et quoi qu'après la reſignation de Mr. Pitt, l'armée alliée ne reçeut ni ſecours, ni aſſiſtance, ni renforts de Milord Bute, et que ce Miniſtre qui *à tout prix* vouloit la paix, avoit reſolu d'abandonner tous nos alliés, rien n'empêcha cependant le Prince Ferdinand de prendre Caſſel, et d'enlever par ce ſeul coup aux François tout le prix des victoires qu'ils faiſoient ſonner ſi haut: ce qui prouve avec quelle juſteſſe le ſyſtéme de Mr. Pitt étoit combiné pour que l'Angleterre et l'Allemagne en retiraſſent des avantages réciproques: ainſi, au lieu dêtre comme autrefois la dupe de nos connexions avec l'Allemagne, nous ſçumes par la prudence de Mr. Pitt en tirer parti, et les François s'y virent battus comme ailleurs.

Quoiqu'en

Quoiqu'en 1743 l'Angleterre ne retira ancun avantage ſignalé de ſes connexions avec le continent, parce que cet article, ainſi que pluſieurs autres relatifs à cette guerre, fut dirigé ſur des principes faux et deſtitués de methode; cela n'empêcha pas Mr. Pitt de ſentir avec combien de juſteſſe, excepté ſous les quatre malheureux regnes des Stuards, on avoit toujours penſé dans ce pays que la bonne politique ne permettoit pas que l'Angleterre parut indifferente à ce qui ſe paſſoit ſur le continent. Si par exemple, lorſque l'Eſpagne ſe declara contre nous dans la derniere guerre, ou fut convenu, comme la raiſon ſembloit le dicter, de rappeller les troupes Angloiſes de l'Allemagne, pour ſupporter le Roi de Portugal, il s'en ſeroit ſuivi que la France et l'Eſpagne ſe ſeroient emparé des pays bas; quel eſt l'homme de bon ſens qui pourra me nier que l'Angleterre eut pu voir de ſang froid et ſans inquietude l'ambitieuſe maiſon de Bourbon s'accroitre auſſi conſiderablement; il eut fallu pour cela avoir renoncé à l'honneur de la nation ainſi qu'à l'interêſt de notre ſeureté perſonelle, qui ſe trouvoit engagée dans la defenſe d'Hanovre, qui n'étoit mêlé dans la querelle qu'à notre occaſion. La grande Elizabeth, quoiqu'elle n'eut d'autre ennemi que l'Eſ-

pagne, ne crut pas devoir lui laiſſer les pays bas, dans la crainte que ſes ſujets ne ſouffriſſent d'un pareil aggrandiſſement. Ne nous eu-t-on donc pas blamé d'abandonner ces mêmes pays à la France et à l'Eſpagne? puiſque de leur foibleſſe depend notre ſureté.

Tout ce qu'on a objecté de plus raiſonnable contre la guerre d'Allemagne, eſt ce qu'elle nous a couté. J'avoue que d'un côté ou d'un autre, il peut y avoir eut de la malverſation, et il ſeroit à-propos qu'on ſçeut à qui s'en prendre; parce qu'il eſt naturel que ceux qui ont eu la manutation des deniers publics, et en ont abuſé, doivent en rendre compte; mais juſqu'à ce qu'on connoiſſe le coupable, il ſeroit injuſte d'accuſer perſonne. L'on doit ici cependant juſtifier l'illuſtre perſonnage à qui on ſemble en demander compte. Parmi les differens écrits qui ont paru contre Mr. Pitt, au ſujet des depenſes de la guerre d'Allemagne, les uns l'en regardent comme l'auteur direct, d'autres plus moderés ſe contentent de l'inſinuer. Eſt-il donc reſponſable des malverſations qui peuvent s'être paſſés? cependant pour peu qu'on ſoit au fait de notre conſtitution, on ne peut ignorer que dans le poſte où ſe trouvoit Mr. Pitt, il ne pouvoit en aucune façon ſe mêler de

la depenſe, cet article regarde un tout autre département qui ne depend en rien des Sécretaires d'Etat. Mr. Pitt ne fit jamais que tracer les plans et en diriger les operations. S'il y a fait des fautes, on peut à juſte titre l'en rendre reſponſable; mais on n'en peut trouver: et parce que ſes ennemis ne peuvent mordre ſur lui de ce côté, ils lui imputent des fautes dont ſuivant les loix de l'équité on doit demander compte à d'autres. Au reſte, il a le cœur ſi net ſur cet article qu'il peut hautement lever les mains, et dire à ſes ennemis, *Voiez mes doigts, il n'y eſt pas reſté un ſol de l'argent du public.* S'il y a eu de la malverſation à ce ſujet, Mr. Pitt ſera le premier à demander qu'on faſſe les perquiſitions les plus exactes pour découvrir à qui on doit l'attribuer; perſonne ne deſire plus ardemment que lui de ſavoir comme les deniers publics ont été emploiés; et perſonne n'a plus d'envie de tirer toute cette affaire au clair; je ne ſais pas trop ſi ſes ennemis, ainſi que ceux qui ont machiné cette belle paix que nous venons de faire, pourroient en dire autant: Mr. Pitt feroit-il de pareilles avances s'il ne ſe ſentoit la conſcience nette à ce ſujet?

Ses antagoniſtes n'ont-ils pas pouſſé l'injuſtice à ſon comble et montré bien peu de patriotiſme, qu'oi qu'ils vouluſſent en afficher

ficher beaucoup, lorſqu'ils ont tout fait pour peindre l'Angleterre dans un état déplorable, manquant d'argent, et ſans eſperance de pouvoir ſe ſoutenir plus long-tems, comment pourront-ils ſe laver d'avoir publié que nous n'avions ni hommes, ni argent, que nous étions ruinés ſans reſſource, et que ſi nous continuions la guerre un an de plus il nous faudroit ſuccomber ſous les armes des François? Ce langage eſt bien plus celui de la trahiſon que du patriotiſme, mais il eſt naturel dans la bouche des ennemis de Mr. Pitt, et on a deux fortes raiſons pour ne pas s'etonner de le leur voir tenir; la premiere, parce que c'étoit le langage favori de leur chef, et la ſeconde parce que celui-ci eſt Ecoſſois, et que l'Ecoſſe eſt generalement regardée comme l'ancienne et naturelle alliée de la France. Rien de ſi facile que de prouver que tant au dehors qu'au dedans nos affaires étoient ſur le pied le plus floriſſant ſous le miniſtére de Mr. Pitt, et qu'on ne peut rien ſe rappeller de pareil avant ni après cette époque; c'eſt un fait dont un chacun eſt convaincu, et ce qui eſt également vrai, et que les ennemis de l'Angleterre (Car on ne put les nommer autrement) paſſent ſous ſilence; ce qui dis-je eſt vrai, eſt que le commerce a fait entrer plus d'argent dans le

pays

pays qu'il n'en eſt ſorti pour les frais de la guerre; par conſéquent jamais l'Angleterre ne ſe vit plus à même de les ſupporter: auſſi jamais le peuple ne parut il plus empreſſé à ſeconder un Miniſtre qui avoit toute ſa confiance, dont il connoiſſoit la probité, et ſur qui il ſçavoit qu'il pouvoit entiérement ſe repoſer; de ſorte que quelque fortes qu'euſſent été les ſommes néceſſaires au bien de l'état, on les eut trouvé d'abord. Tout le monde ſçait que nous étions à même de continuer la guerre bien plus long tems, et qu'on auroit pu faire une paix beaucoup plus avantageuſe; une bonne paix eſt le ſeul but de la guerre, pourquoi n'y ſommes nous pas parvenus? c'eſt à ceux qui ont *ſacrifié* les interêts de la nation à leurs vues particuliéres, en *ſauvant* nos ennemis d'une banqueroute infaillible, qu'il faut en demander compte.

On n'a repandu que dans un faux jour la conduite de Mr. Pitt par rapport à la guerre d'Allemagne, lui reprochant d'y avoir acquieſcé, après l'avoir frondé ſi long tems. Il n'eſt ſortes d'invectives que n'aient débité contre lui les plumes venales et ſerviles des miſerables aux gages de ſes antagoniſtes; ils n'ont rien negligé pour le repreſenter comme un homme irréſolu, changeant à tout vent, et pour le prouver ils alléguent qu'après s'être fortement oppoſé à la guerre d'Alle-

magne, il y a dans la ſuite donné les mains; ils n'ont garde de dire que ce n'étoit pas cette guerre en elle même que déſapprouvoit Mr. Pitt, mais la façon de la faire; que lors qu'il entra dans les affaires, il nous trouva en Allemagne, et qu'il lui étoit impoſſible de changer totalement des meſures priſes de longue main par ſes prédeceſſurs; on ſait auſſi à n'en pouvoir douter que ce ne fut que du conſentement unanime de la nation que ce Miniſtre donna dans la guerre du continent; de ſorte qu'à proprement parler ce ſont les meſures de la nation, plutôt que celles de Mr. Pitt, et ce qui nous avoit décidé étoit la bataille de Roſbach qui avoit mis toute l'Angleterre de bonne humeur. Sans cette victoire jamais l'armée Hanovrienne n'eut reprit les armes, et l'Angleterre ne ſe fut pas vu obligée à l'entretenir. Tout ce qu'en pareil cas Mr. Pitt ou tout autre Miniſtre pouvoit faire, étoit de planer un ſyſtéme juſte et uniforme ſur les meſures les moins défectueuſes priſes avant lui, d'en tirer ce qu'il y trouveroit de mieux; et de former un plan raiſonné pour pouvoir écraſer l'ennemi, et par là ſervir également l'Angleterre et Hanovre. Les ſuccés brillants qu'il nous a procuré ſont des preuves infaillibles que ce Miniſtre n'a pas fait un pas qui n'ait été pour le bien de l'Angleterre, et nous en

gouter-

gouterions aujourd'hui les fruits pour les tranſmettre à nos deſcendans, ſi on lui eut laiſſé la direction des affaires juſqu'à la paix. Son antagoniſte, qui depuis fut ſon ſucceſſeur, acquieſça lui-même à la guerre du continent; mais à peine George Second eut-il les yeux fermés, qu'inſenſible à tout autre ſentiment qu'à la ſoif des grandeurs, il changea de batteries, et s'y oppoſa. Enfin il rompit lui-même une alliance à laquelle il avoit donné ſon approbation.

Le public peut facilement juger par ce que nous venons de dire au ſujet de la guerre d'Allemagne, de la véracité et de la candeur de ceux qui ont oſé prendre le parti du Miniſtére aux depens de la reputation d'un homme qui a ſervi ſon pays avec autant d'intégrité et d'application que de gloire et de ſuccès; heureuſement qu'autant en emporte le vent; on pourra auſſi conclurre de là juſqu'à quel point on doit ajouter foi à ces plumes venales ſur les autres chefs d'accuſation* qu'ils forment contre Mr. Pitt.

Ceux

* Parmi le nombre des fauſſes imputations alléguées à la charge de Mr. Pitt, nous citerons un article d'autant plus neceſſaire à éclaircir que differentes perſonnes y ſont mêlées, et que peu en ſçavent au juſte la verité. Ou avoit voulu prétendre que le Roi de Portugal avoit enfreint les traités avec nos negocians ſur l'article du vin; que ceux-ci s'en étant plaint à

 Mr.

Ceux qui avoient enfanté le projet de mettre un droit d'acciſe ſur le cidre, n'ont rien épargné pour envenimer celui que la néceſſité des tems a forcé d'impoſer ſur la biere pendant le Miniſtére de Mr. Pitt. Si l'acciſe ſur le cidre n'eut pas eu lieu, ſans doute que les defenſeurs de Mr. George Grenville n'euſſent pas repreſenté les droits ſur la biere comme une taxe auſſi onereuſe qu'oppreſſive, et qu'on avoit la cruauté *d'extraire de la ſueur de l'induſtrie.* Mais on ne s'étendoit ſi fort ſur la biere, que pour diminuer l'aigreur du cidre, et pour tâcher de démontrer que les ſucceſſeurs de Mr. Pitt n'avoient point accablé le peuple plus qu'il ne l'étoit auparavant, quoiqu' ils euſſent étendu l'acciſe. Voilà tout ce qu'ils

Mr. Pitt, ce Miniſtre n'avoit fait aucune *attention à leurs remontrances.* Ce dernier point eſt totalement faux: bien loin d'avoir négligé d'examiner ces plaintes, Mr. Pitt y ſacrifia pluſieurs nuits, et ne ceſſa de s'en occuper juſqu'à ce qu'après de ſures informations, il fut convaincu que le tout étoit mal fondé, et que jamais la cour de Liſbone n'y avoit donné lieu: et pour convaincre les intereſſés que Mr. Pitt avoit fait à ce ſujet *les demarches neceſſaires*, on les renvoia au Miniſtre de Portugal à Londres qui les en aſſura. On pourroit citer mille autres traits, et les réfuter auſſi aiſément; mais à quoi bon ſe donner cette peine? puiſque le public impartial rend juſtice à la droiture de ſa conduite, qu'il eſt perſuadé que jamais Miniſtre ne fit d'avantage, et que peut-être il eut fait plus, ſi ſouvent il ne ſe fut vu les mains liées.

ont

ont pu alleguer de plus favorable pour ſe diſculper ſur l'article du cidre. Cependant ils ne paſſent à Monſieur Pitt aucunes bonnes qualités, ils déſaprouvent tout ce qu'il a fait; et lors qu'ils viennent à parler d'eux mêmes, ils diſent *qu'ils n'ont pas fait pire que lui*; n'eſt il pas ſingulier qu'après avoir dit que Mr. Pitt n'avoit fait que des fautes, ces gens s'imaginent gagner la bonne opinion du public en aſſurant qu'ils n'en ont pas commiſes de *plus lourdes*. Mais au fond ils ſçavoient que la reputation et les ſervices de Mr. Pitt ſont gravés dans les cœurs de ſes compatriotes, qui ſe reſſouviendront toujours avec reconnoiſſance des ſervices qu'il a rendu à la nation pendant ſon Miniſtére, et n'oublieront jamais ſon intégrité, ſa droiture, et la ſageſſe de ſes demarches. C'eſt de cet eſtime, qu'en general les Anglois ont pour Mr. Pitt, dont ſes ſucceſſeurs ſont jaloux, et ils ſe flattent de gagner la même popularité en diſant qu'ils n'ont pas fait *pire que lui*, et ajoutant qu'il s'eſt oppoſé à une taxe qui n'eſt ni plus odieuſe ni plus oppreſſive que celle qui a paſſé de ſon tems. Il s'agit d'éclaircir ce fait. Lorſque Mr. Pitt porta la parole à la Chambre des Communes pour faire paſſer l'impôt ſur la biere, rien n'étoit mieux digéré, en égard aux ſommes immenſes dont l'état avoit alors beſoin, d'autant plus que les braſſeurs avoient reſolu

ſolu entre eux de l'impoſer quand bien même le parlement ne l'eut pas fait. De ſorte qu'on ne peut que louer Mr. Pitt de l'avoir fait paſſer, parce que quand bien même il n'eut pas été Miniſtre, on eut *extrait* le même argent *de la ſueur du peuple*. Mais c'étoit de ſa part un coup de politique forte utile à la nation en général, de faire ſervir au bien de l'état, et d'emploier pour humilier l'ennemi, un argent au moien duquel un petit nombre de particuliers cherchoient à s'enrichir*. Il faut convenir au ſujet de cette taxe que ſi jamais il en fut levé avec peu de murmure pour le bien de l'état, ce fut celle-ci. Cela prend même ſi bien aujourd'hui que le peuple qui d'abord la trouvoit un peu dure commence à s'y faire, et il en dérive un revenu ſi conſidérable, que pour parler favorablement de ceux qui cherchent à la rendre odieuſe, on doit dire que c'eſt temoigner peu de fidelité pour le gouverne-

* Si une tête auſſi faite pour les affaires, auſſi ſage et auſſi pénétrante que celle de Mr. George Grenville, eut alors été au timon des affaires, ſans doute qu'elle eut enfanté quelque nouvelle taxe à lever ſur l'induſtrie; et eut paiſiblement laiſſé les braſſeurs percevoir la leur avec impunité; par là le peuple en eut payé deux. Mr. Pitt y mit ordre, en appliquant au bien de l'état celle que les braſſeurs étoient à la veille d'impoſer eux mêmes.

ment de la critiquer, juſqu'à ce qu'ils en aient trouvé une moins onereuſe pour la remplacer.

Quant à l'impôt ſur le cidre, ils ont avoué ingenûément qu'il etoit auſſi précipité que peu politique et mal combiné; ils ſont convenu, en s'en r'apportant à l'acte paſſé ſous Guillaume Trois, que cette taxe augmente encore les loix de l'acciſe, parce que l'acte de Guillaume ne taxe que ceux qui font du cidre des fruits qu'ils achetent, au lieu que le dernier s'étend en général ſur tous ceux qui en font. Ils prétendent qu'il y a peu de difference entre les uns et les autres, quoique perſonne n'ignore que le nombre des premiers n'eſt pas à comparer à l'autre, et que ceux qui en général font du cidre ſont les gentilshommes qui ont beaucoup de pomes, ceux qui poſſedent des fiefs et les payſans de cinq ou ſix differentes contrées. Il y a d'ailleurs une grande difference entre celui qui fait du cidre du fruit qu'il achete, et le payſan qui emploie les pomes qu'il fait croitre; il dépend du bon plaiſir d'un chacun d'acheter des pomes et d'en faire du cidre, on ſçait alors à quels termes on ſe ſoumet aux loix de l'acciſe; au lieu que la payſan qui les cultive, ſe trouve forcé de ſe ſoumetre à ces mêmes loix, ſans que ce ſoit de ſon propre choix, à moins de

vouloir

vouloir perdre le produit de ſa ferme. Lorſqu'on mit la taxe ſur la biere, on eut ſoin que conformément aux regles de la juſtice elle ne comprit que ceux qui en vendoit. Chacun peut braſſer telle quantité qu'il lui plait; au lieu que le payſan qui fait du cidre de ſes pomes eſt obligé d'en faire plus qu'il n'en peut conſommer, ſans quoi ſon fruit ſe pourriroit. On a voulu ſuggérer que cette taxe engageroit differens particuliers à faire du cidre, et que ceux-ci en achetant le fruit du payſan le diſpenſeroit des viſites des emploiés. Beau trait d'imagination! dont la ſuite ſeroit que le payſan dont la ferme ne produit que des pomes ſe verroit dans la dure alternative de ſe trouver ou expoſé à une oppreſſion dont tout autre fermier ſeroit exempt, ou forcé de vendre ſon fruit au premier monopoliſte, qui ne manqueroit pas de tirer parti de la néceſſité où il ſeroit de ſe defaire de ſes denrées, et par conſéquent ne lui en offriroit que ce qui lui plairoit. La taxe ſur la dréche n'eſt pas à beaucoup près auſſi dure, il depend du braſſeur de s'y ſoumettre ou non, il n'eſt pas forcé de braſſer ſon orge; parce que l'orge ſe conſerve long-tems; et ſuppoſé qu'il ne trouve pas à s'en defaire avec avantage dans le pays, il peut le faire paſſer chez l'étranger, et reçoit même du gouverne-

ment

ment un leger bénéfice au prorata de ce qu'il tranſporte hors du pays; de ſorte que l'orge eſt une denrée dont on peut aiſément trouver le débit, au lieu que les pommes ne peuvent ſervir qu'à faire du cidre. On ne peut les faire paſſer chez l'étranger, et l'on ne peut même differer long-tems à les vendre, crainte qu'elles ne pourriſſent. Le braſſeur a encore un autre moien d'emploier ſon orge, qui eſt de le diſtiller, en ce cas il a de plus l'avantage du premium; l'on peut il eſt vrai diſtiller le cidre, mais il n'y a pas de premium; comment oſe-t-on donc avancer que la taxe ſur la biere eſt auſſi onereuſe que celle du cidre? Je défie aux partiſans du Miniſtére de le démontrer: malgré cela ils font ſonner bien haut la permiſſion qu'un chacun peut acheter pour cinq chelins par tête permiſſion, moiennant laquelle toute perſonne qui ne fait du cidre qu'autant qu'elle en peut conſommer, eſt exempte des viſites des rats de cave. Mais lors qu'un payſan prend une ferme où il ne croit que des poires et des pommes, ſon intention n'eſt pas de ne faire du cidre et du poiré que pour lui et ſa famille. Il eſt aiſé de juger ſur la quantité qui s'en conſomme en Angleterre, et ſur ce qu'on en tranſporte chez l'étranger, que ce que le payſan en conſomme pour lui même n'eſt que très peu proportionné a la quantité

de fruit qu'il cultive. Mais pour démontrer encore mieux toute la frivolité de cet argument, ſuppoſons qu'on ait taxé le bled; croit-on que ce ſeroit un reméde proportionné au mal, d'exempter de ce droit le fermier pour la quantité dont il peut avoir beſoin dans ſon propre menage? Les champions du Miniſtére aſſurent effrontément de leur propre cru que c'eſt à tort qu'on ſe récrie ſi hautement ſur la façon de lever ce droit, à moins diſent-ils *que ceux qui font du cidre ne doivent jouir de plus de liberté que ceux qui font d'autres liqueurs.* A quoi on peut aiſément leur repondre ſans s'éloigner de la verité, ni du bon ſens, que le payſan qui cultive des pommes, doit avoir autant de liberté que celui qui cultive de l'orge, et qu'il eſt forcé d'être marchand de cidre, parce que le ſeul produit de ſa ferme eſt en pommes, tandis que celui qui cultive de l'orge peut ſe diſpenſer d'être ou marchand de dréche ou braſſeur. De tout ceci le lecteurp eut aiſément conclurre que cette taxe eſt une extenſion manifeſte des loix de l'acciſe, vis-à-vis de gens qui auparavant n'y étoient pas ſujets, et qui par là ſe voient aujourd'hui ſur un pied plus déſavantageux que ceux de leurs concitoiens qui habitent d'autres contrées du roiaume où ces loix n'ont pas lieu jnſqu'ici; et que de tous ſens cette

taxe

taxe eſt plus odieuſe, plus cruelle, et plus oppreſſive que celle de la biere. On peut auſſi ajouter qu'elle n'eſt nullement proportionnée aux beſoins de l'état; tandis que les droits ſur la biere produiſent des ſommes ſi immenſes qu'ils ſoutiennent pour ainſi dire la nation. Qu'on me diſe donc à preſent, lequel fait le moins de tort au peuple? La reponſe eſt ſi naturelle, qu'il eſt inutile de l'alléguer. Malgré qu'on ait démontré les avantages réels qui provenoient des droits ſur la biere, les prétendus defenſeurs du bien public, ces dignes ſuppôts de la liberté du peuple, ces bons œconomes, qui ont de beaucoup augmenté nos dettes, ont promis de les faire ſupprimer; dans la vaine eſperance que par là ils plairoient au peuple. Mais pourquoi n'ont-ils pas tenu leur promeſſe? La choſe n'eſt pas dans leur pouvoir. Ils ſentent combien cette taxe eſt avantageuſe, et leur cerveau n'en peut enfanter de meilleure. Cependant ils ont eut l'effronterie d'oſer, ſous les étendarts du patriotiſme, déclamer contre cette taxe (s'imaginant par-là diminuer la reputation de Mr. Pitt, ce qui depuis qu'ils ſont en place a paru être leur unique but) et ſe faire un nom; ſans en avoir pu donner une autre qui l'emporta ſur celle-ci: enfin l'unique choſe dont leur cerveau put accoucher fut l'acciſe la plus

odieuſe, la plus peſante, et la plus oppreſſive, qu'on put impoſer; ſans compter qu'elle étoit marquée au coin de la partialité, parce qu'elle ne touche que l'Angleterre; preſque toutes les contrées de l'Angleterre font du cidre, quoique le fruit qu'on y emploie ne croiſſe le plus généralement que dans ſix ou ſept de ces contrées; mais l'Ecoſſe n'en fait pas du tout. On n'oſoit pouſſer la partialité au point de mettre une taxe générale ſur l'Angleterre, ſans y comprendre l'Ecoſſe. Auſſi recoura-t-on à un expédient un peu plus décent; en chargeant l'Angleterre d'un fardeau onereux dont on étoit ſure que l'Ecoſſe n'auroit rien à ſupporter; cette contrée de prédilection ne doit pas ſe ſentir des calamités qui affligent ſa ſoeur adoptive, tant pour la taxe en elle-même, que pour la voie oppreſſive de la lever, voie qui rend le fardeau cent fois plus peſant. Sans doute que par là on comptoit dédommager en quelque façon l'Ecoſſe de tout le tort que lui avoient fait l'ambition d'un de ſes enfans. Les Anglois avoient de l'obligation aux Ecoſſois pour tous les ſervices qu'ils avoient rendu à la patrie pendant le cours de la guerre, et ils devoient les aimer; ce motif eut ſans doute complèté l'union, et fait ceſſer toute idée de différence entre les deux nations, ſans l'ambi-

tion

tion d'un particulier, qui a redoublé la jalouſie naturelle, et reculé au moins de vingt ans cette union ſi fort à déſirer.

On reproche auſſi à Mr. Pitt d'avoir contrecarré la paix qu'a fait Milord Bute, tandis qu'il avoit été prêt d'en ſigner une *moins avantageuſe*. Nous avons dit dans *l'examen du Miniſtére de Mr. Pitt* quels avoient été ſes termes, on peut voir dans l'examen de celui de Milord Bute ceux qu'il a obtenu de la France; et comme il en a agi avec nos alliés. Mais pour mettre un chacun à même de juger ſi la paix qu'a faite Milord Bute eſt dans bien des ſens *meilleure*, et dans aucun *pire* que celle que Mr. Pitt propoſoit, nous allons examiner quelques articles de chacune, les comparer l'un à l'autre pour voir combien ils different, ſur-tout du côté de l'avantage. On ne prétend pas ici faire valoir le merite de la paix qu'a conclu Milord Bute; parce que toute la nation la regarde comme infame et peu ſeure, ce qu'on pourroit prouver par des faits ſans nombre: on ne veut que montrer que Milord a cedé pluſieurs articles principaux ſur leſquels Mr. Pitt inſiſtoit; et que conſéquemment, vu la difference des circonſtances, la paix qu'il a *faite* n'eſt pas à beaucoup près auſſi *avantageuſe* que celle que Monſieur Pitt auroit faite.

Nego-

NEGOCIATION de Mr. PITT.

Mr. Pitt, d'accord avec tout le Miniſtére, inſiſtoit " que les François ne pêſchaſſent abſolument ſur aucune des côtes appartenantes à la Grande Bretagne, ſoit ſur le continent, ſoit ſur les iſles ſituées dans le golphe de St. Laurent; parceque les propriétaires de ces côtes ſont les ſeuls qui ont jouis de cette pêche, et qu'ils l'ont exercé ſans jamais déroger au privilege accordé par le 13eme article du traité d' Utrecht."

Mr. Pitt refuſoit abſolument de ceder aux François l'iſle de Mique-

Paix de Milord BUTE.

Milord donne aux François " la permiſſion de pêcher dans le golphe de St. Laurent à condition qu'ils n'approcheront pas de trois lieues des côtes de la Grande Bretagne, et de quize de celles du Cap-Breton, leur permettant auſſi de pêcher et de ſécher leur moruë ſur un certain diſtrict des côtes de Terre Neuve." Si les François ſont auſſi alertes ſur leurs intérêts que nous les avons trouvé jusqu' ici, ils avoueront ingénûment que cela s'appelle leur avoir accordé la pêche en entier.

Il cede à la France les iſles de St. Pierre et de Miquelon, dans tous

Miquelon, et le Miniſtre de France dit à Mr. Stanley, " qu'il n'inſiſteroit pas là deſſus; lorſqu'il fut queſtion de céder la ſeule iſle de S. Pierre, ce ne fut que ſous quatre conditions indiſpenſables*. Mr. Pitt ne vouloit pas entendre parler de céder l'iſle de S. Pierre, ni aucune autre; car malgré l'impudence des partiſans du Miniſtére, ils ne peuvent nier que Milord Temple et lui inſiſterent vigoureuſement ſur ce que nous duſſions nous réſerver la pêche à nous ſeuls, et ils ajouterent qu'on ne devoit abtous leurs droits, ſans aucune des conditions de Mr. Pitt; ſans ſe réſerver le droit d'y avoir un commiſſaire Anglois. Il eſt vrai que nous avons pour garant la parole du Roi de France; mais il n'y eſt pas queſtion que ſon ſucceſſeur s'engage à la moindre choſe.

* Ces conditions étoient, que la France ne pêcheroit pas ſur les côtes de l'iſle; quelle n'y érigeroit aucuns forts, et n'y entretiendroit pas de troupes; qu'il y auroit toujours un commiſſaire Anglois; et que de tems à autre les vaiſſeaux Anglois auroient droit de la viſiter pour voir ſi tout s'y paſſoit conformément au traité.

abſolument pas s'en déſiſter; mais ſur cet article, comme ſur bien d'autres, la cabale l'emporta.

Mr. Pitt vouloit que nous conſervaſſions Senegal et Gorée ſur les côtes d'Afrique, " parce que, diſoit il, Senegal ne pouvoit ſe ſoutenir ſans Gorée, et Mr. de Buſſy avoit ordre de conſentir à la ceſſion."

Mr. Pitt refuſa tout nèt de céder S. Lucie, comme on le voit dans le cours de ſa négociation.

Milord Bute raia Gorée qui eſt de la dernière importance aux François, parce qu'elle aſſure leur trafic pour les négres, dont ils ont beſoin pour leur colonies d'Amèrique.

Milord Bute céda S. Lucie, avec tous ſes droits; c'eſt la ſeule de toutes les iſles neutres qui ſoit de quelque importance; et comme la France avoit recouvré les iſles d'où elle tire le ſucre, S. Lucie lui rend la ſupériorité qu'elle avoit eu auparavant dans l'Amérique Septentrionale;

Mr. Pitt agiſſoit avec vigueur et droiture pour les intérêts du Roi de Pruſſe ; la réponſe à l'ultimatum de la France portoit, " Quant à l'évacuation et à la *reſtitution* des conquêtes faites par la France ſur les alliés du Roi en Allemagne, comme de Veſel en particulier, et des autres places appartenantes au Roi de Pruſſe, S. M. perſiſte dans ce qu'elle a demandé à ce ſujet dans ſon *ultimatum*, c'eſt à dire qu' elles ſoient *rendues* et évacuées; le Miniſtére de Verſailles aiant propoſé de garder les pays qui ap-

trionale; en un mot, elle lui eſt de la *derniere* conſéquence.

Le Miniſtre Ecoſſois trompa et trahit le Roy de Pruſſe; contre la foi des nations, il refuſa à ce Monarque les ſubſides promis par les traités. De plus, lorſque dans les préliminaires de paix, il ſtipula qu'on *reſtitueroit* et évacueroit toutes les conquétes faites ſur nos alliés, il ſe contenta vis-à-vis du Roi de Pruſſe de ſtipuler *l'évacuation*. Les François poſſédoient Cléves, Gueldres, et Vezel appartenants à ce Prince; de ſorte qu'au lieu d'agir vis-à-vis du Roi de Pruſſe, avec la bonne foi qu'on doit à un allié, Milord

appartenoient au Roi de Pruſſe, Mr. Pitt répondit par ecrit, de l'avis de tout le Conſeil du Roi, " On ne peut abſolument admettre la propoſition rélative au Roi de Pruſſe, l'honneur Britannique en ſouffriroit, ainſi que la fidelité ſcrupuleuſe avec laquelle S. M. veut invariablement remplir ſes engagemens."

Bute le traita en ennemi déclaré; en laiſſant les François les maitres d'évacuer toutes ces places et les differens pays qu'ils avoient du Roi de Pruſſe *a qui bon leur ſembleroit*. A la fin, ce grand politique ſe ſervit de cette phraſe vulgaire, *Serons nous donc obligés de nous battre pour reprendre les pays du Roi de Pruſſe?*

Le Roi de France déclara qu'il n'avoit conquis ces places que pour l'imperatrice Reine, et que par conſéquent il étoit obligé de les lui remettre. Mais le le Roi de Pruſſe menaçant de porter à ce ſujet la guerre aux pays bas, le Roi de France offrit de

de lui rendre ces places, à condition qu'il ſigna une neutralité pour les pays bas Autrichiens, ce à quoi le Monarque Pruſſien acquieſça ; de ſorte que ni la France, ni l'Angleterre ne peuvent ſe flatter d'avoir rendu au Roi de Pruſſe ſon pays. Les ſuppôts de Milord Bute furent amplement ſoudoiés pour tourner le Roi de Pruſſe en ridicule dans les termes les plus triviaux, l'appellant le *pirate roial*, quoique lorſqu'il avoit été fait mention de lui ſur le trône, on l'eut appellé un Prince magnanime, et un fidel allié de l'Angleterre. On les paia pour publier que

notre propre interêt vouloit que nous lui manquaſſions de parole, et qu'un pareil procédé ne choquoit en rien le droit des nations. On ne s'en tint pas là; il y a des gens qui prétendent qu'on entretint une correſpondence avec la cour de Peterſburg, dans laquelle le Miniſtére Anglois diſoit, ou faiſoit entendre dans les termes les plus forts, que nous étions fachés que le feu Empereur de Ruſſie abandonna l'alliance de l'imperatrice Reine, et qu'il ordonna à ſes troupes de ſe ſéparer de celles de cette Princeſſe; que l'Angleterre ne ſouhaitoit pas que le Roi de Pruſſe s'aggrandit aux dèpens

de

de la maiſon d'Autriche; et qu'au contraire elle ſeroit charmée de le voir réduit à ſon ſimple Electorat.

On peut voir dans ce court parallel la différence q'il y a entre les deux paix. Reſte à examiner quelle étoit notre poſition quand on offrit ces articles. Lorſque Mr. Pitt étoit en négociation, l'implacable Imperatrice de Ruſſie vivoit, les affaires du Roi de Pruſſe étoient dans l'état le plus deplorable, et la Heſſe, ainſi que d'autres pays de nos alliés, ſe trouvoient entre les mains de l'ennemi. Mr. Pitt cédoit la Guadaloupe pour prix de la Heſſe. Lorſqu'au contraire Milord Bute negocioit, les Ruſſes avoient abandonné la grande alliance*; il ne reſtoit plus au Monarque Pruſſien qu'un ennemi à combatre, et il avoit des avantages conſiderables ſur lui. D'un autre côté la nation s'êtoit endetté de douze millions, et

* L'auguſte Catherine étoit alors parvenue au trône; cette imperatrice étoit trop bonne politique pour favoriſer l'aggrandiſſement de la maiſon de Bourbon, ni pour aider une Princeſſe qui dans le cours de la guerre avoit paru craindre que les Ruſſes ne s'étendiſſent trop en Allemagne.

ſe trouvoit en guerre avec l'Eſpagne. Mais nous nous voions par là maîtres de la Martinique, de S. Lucie, des Grenades, de Dominique, de St. Vincent, et de la Havana qui eſt la clef des poſſeſſions Eſpagnoles en Amerique, nous avions de plus enlevé à l'Eſpagne neuf vaiſſeaux de ligne, pluſieurs vaiſſeaux marchands conſidérablement chargés, et des tréſors immenſes. D'ailleurs nous avions forcé les François d'évacuer la Heſſe. Pourquoi donc Milord Bute leur a-t-il rendu la Guadaloupe et la Martinique? Quant à la guerre d'Eſpagne, le peu de tems qu'elle dura, vû la reſolution poſitive du Miniſteré d'avoir la paix à quelque prix que ce fut, fit aſſez voir combien peu nous avions à craindre de cette puiſſance. Pour la guerre de Portugal, que les amis du Miniſtére repréſentoient comme l'hydre que nous avions à combattre, elle ſervit à occuper ſoixante et dix ou quatre-vingt mille hommes de troupes de l'ennemi; qui bien avant qu'on fit la paix étoient ſi haraſſées, qu'elles ſe voient hors d'état d'aller en avant, vû l'impoſſibilité d'agir dans un pays étranger, naturellement montagneux, et à la barbe de l'ennemi. Quant à nos dettes, qui eſt l'article ſur lequel les Anti-Pitts crient le plus fort, il faut conſi-

dérer,

dérer, qu'il n'eſt pas poſſible d'avoir de grands avantages ſans de grandes depenſes; il ſeroit auſſi fou de le prétendre, que de vouloir remporter des victoires complettes ſans qu'il en couta du ſang. En un mot, par le court expoſé que nous venons de mettre ſous les yeux du lecteur de choſes que tout le monde ſçait être vraies, il eſt clair que l'Angleterre ſe trouvoit dans une meilleure poſition, et avoit une ſuperiorité bien plus marquée ſur ſes ennemis, lorſque Milord Bute fit la paix que lorſque Mr. Pitt étoit dans le Miniſtére; malgré cela, cependant le premier a fait une paix beaucoup plus *déſavantageuſe* * en tout ſens que celle que Mr. Pitt eut faite, ſi l'on conſidére la différence des circonſtances; les faits ſont ſi clairs, et ſi convaincans, que l'eſprit le plus borné peut les entendre ſans qu'on entre dans plus de détail.

Voila quels ſont les principaux chefs d'accuſation que les ennemis de Mr. Pitt alléguent contre lui; pour peu qu'on ſoit impartial, on verra aiſément combien peu ils ſont fondés; ce qui méne naturellement à juger du tort qu'on a fait à ce grand homme

* Plus cette paix étoit déſavantageuſe pour nous, plus elle fait d'honneur au Duc de Nivernois, qui pour ſon particulier s'eſt acquis l'eſtime et les égards d'un chacun dans ce pays.

dans

dans les contes ſcandaleux* qu'on a débité à ſon ſujet, et qui ont été repandus dans le public par gens qui ne cherchoient qu'à l'abuſer, gens qui ſont jaloux de la reputation qu'il s'eſt faite dans ſon pays; et qui, ne pouvant effaçer ni la gloire de ſon Miniſtére, ni l'importance de ſes ſervices, ont recours aux menſonges les plus groſſiers et les plus infames, ce qui devroit faire rougir l'humanité. On croit donc devoir avertir le public d'être ſur ſes gardes, et de ne pas croire légérement ce que débitent les rivaux de Mr.

* Comme Mr. Pitt n'a pas jugé à propos de repondre à ceux qui ont eut la malice d'avancer que dans ſa derniere négociation avec le Roi, il s'étoit écarté du reſpect qu'il devoit à la Majeſté, nous ne trouvons rien de plus propre à détruire une imputation auſſi fauſſe, que de citer un fait connu de Mr. George Grenville lui-même. Le Mécredi d'aprês la derniere conference qu'eut Mr. Pitt avec le Roi, Milord Temple et ce Miniſtre vinrent à St. James faire leur cour, ils furent tous deux reçeus avec bonté; S. M. même de la façon du monde la plus obligeante, dit à Mr. Pitt: *J'eſpere, Monſieur, que vous ne vous ſerez pas trouvé incommodé d'avoir été ſi long tems de bout Lundy dernier.* Le Roi eut il pouſſé la complaiſance à cet excès, ſi Mr. Pitt lui eut manqué comme on a voulu le repandre dans le public? on l'a accuſé de la même choſe vis-à-vis de Mr. Allen de Bath; et pour détromper le public, ils ſe ſont écris à ce ſujet des lettres qu'on a publié. Alors la verité a triomphé, le merite de Mr. Pitt en a paru dans un plus grand jour, et ſes ennemis en ſont devenus plus odieux.

Pitt, qui ne ſont contre lui que parce qu'il a bien ſervi ſa patrie, et ne ſe ſont joint au parti oppoſé que pour en partager *les depouilles*. Il a des ennemis ſans nombre, parce qu'il éclipſa les uns, répara les ſotiſes des autres, et qu'enfin il découvrit la turpitude de pluſieurs; il ne fit jamais la cour qu'à ceux qui étoient diſpoſés à ſervir la nation. Comme il étoit incorruptible, il ne cherchoit à corrompre perſonne. Il fuioit également les pareſſeux, les prodigues, ceux qui ne font rien que par intérêt où que l'orgueil dirige. Il anéantit le pouvoir de la France, auquel les Jacobites avoient fait grace à la paix d'Utrecht, et que les Toris ont relevé à celle de Fontainbleau. Si on l'eut laiſſé faire, il eut ſoumis l'Eſpagne, et anéanti les pactes de famille; mais un favori, plus jaloux de maintenir ſon credit à la cour, que des intérêts de l'Angleterre et de l'Europe, l'en a empêché. Il ne quitta les affaires que lorſqu'il vit qu'on avoit plus d'égards aux fantaiſies d'un mignon qu'à l'honneur et à la ſeureté de la nation. Il rougit de voir la foibleſſe de ſes compatriotes, mais jamais il ne tentât à les corrompre. Ils tendoient les mains, et vendirent la liberté de leurs deſcendans pour une ſoupe à l'Ecoſſoiſe, ils finirent par endoſſer la livrée du premier Miniſtre.

Voilà le vrai principe de toutes les invectives qu'on a repandu contre Mr. Pitt.

Epoque dont la poſtérité rougira !

Mais plus on s'eſt efforcé à le calomnier, plus ſes grandes qualités ont paru dans leur éclat ; ſans doute il a ſes defauts, mais on lui en feroit grace en faveur de ſes vertus, ſi on ne cherchoit en montrant ſes foibles à anéantir la mémoire des ſervices ſignalés qu'il a rendu. Ses ennemis n'ignorent pas que leur triomphe dépend de ſon abaiſſement. Ils cherchent à lui trouver de la fierté, pour faire paſſer l'inſolence du favori pour de l'affabilité. C'eſt dommage qu'ils ne peuvent pas dire qu'il eſt un ſot; alors ſes ſucceſſeurs ſeroient de beaux eſprits. Venez vils flatteurs, que rien ne vous retienne; imputez lui tous les crimes de votre patron, c'eſt la ſeule voie de diſculper celui-ci; jurez qu'il s'eſt faite une rente viagére de trente mille livres ſterlings; qu'il a gagné des ſommes immenſes par les baux qu'il a paſſé dans la guerre d'Allemagne; dites que l'acciſe ſur le cidre part de ſa tête; qu'il fit arrêter dans le cours de ſon Miniſtére des Membres de Parlement *; qu'il a mandié la paix,

* Nous touchons au moment de voir rendu à la patrie un homme qui s'eſt ſacrifié pour elle, et à qui on ne peut reprocher qu'un excés de zêle et de vivacité.

et

et ſ- - - l'approbation du P- - - t; qu'il a chargé la liſte civile de penſions, qu'il a fait entrer au conſeil des Jacobites connus, qu'il a éloigné du trône les premiers de la nobleſſe*: et qu'au milieu de tous ces traits d'inſolence, la peur le prit, et qu'il s'eſt ſauvé à Harrowgate.

* Voiez à ce ſujet le Nord Breton, No. 105.

RÉCAPITULATION

Exacte des principales Démarches

DE

Mr. PITT,

Depuis le 5 Septembre, 1761.

Juſqu'au 30 Juillet, 1766.

Contenante un Eſpace de près de cinq ans.

SI jamais Miniſtre n'opera de plus grandes merveilles que Mr. Pitt, jamais nation n'en temoigna plus de reconnoiſſance que la nation Angloiſe: ſon abdication fut marquée au coin des regréts de tout le peuple, et les differentes villes du roiaume s'empreſſerent à lui temoigner publiquement combien elles étoient ſenſibles aux ſervices qu'il

qu'il avoit rendu à la patrie. Parmi celles-ci, les villes de Londres, d'York, et de Bath furent les premiéres.

Avant d'entrer dans ce détail, il ne ſera pas hors de propos, de communiquer au public la réponſe d'un Magiſtrat à la Lettre que lui ecrivit Mr. Pitt au moment de ſa réſignation, telle qu'on la peut voir dans l'examen de ſon Miniſtére, page 302. Voici quelle étoit cette reponſe :

Mon cher Monſieur,

" JAmais la ville de Londres n'oubliera que lorſque vous vîntes à la tête des affaires, la nation ſe trouvoit dans les circonſtances les plus déplorables, et que jamais elle ne s'étoit vu ſi bas. Oui, Monſieur, tout le monde ſçait que vous trouvâtes nos armées batuës, notre flôte inactive, notre commerce à la merci de l'ennemi; notre crédit au pair de celui d'un homme à la veille de faire Banqueroute, et prêt à s'évanouïr, et qu'en un mot notre abbatement étoit monté au point de nous attirer le mépris du reſte de l'univers. Le moment où vous quittez les ſçeaux nous préſente un tableau tout different; nous voions nos armées triomphantes, ainſi que nos flôtes, notre commerce aſſuré, et dans un état plus floriſſant qu'on ne l'a jamais vu au

ſein

ſein de la paix; notre crédit ſi parfaitement établi, que le peuple paroit faché de ce que le Miniſtére ne lui demande pas aſſez pour pouvoir placer tout l'argent qu'il voudroit dans les fonds publics: tout eſt joie parmi nous, tandis que la confuſion et le déſeſpoir ſont peints ſur le viſage de nos ennemis, et que les puiſſances neutres ſont partagées entre le reſpect et l'étonnement que vous leur inſpirez. L'Antitéſe eſt trop frappante pour ne pas faire impreſſion ſur l'eſprit de nos bons citoiens; ils ſe ſouviendront à perpétuité qu'à l'êpoque de votre réſignation la France étoit ſi bas qu'elle nous demandoit la paix, que malgré le ton élevé ſur lequel elle parloit (quoiqu'au moment de ſa chute, ton peu fait vis-à-vis d'un ennemi victorieux) l'humanité Angloiſe étoit prête à lui accorder ſous aucun terme qui put ſauver l'honneur de la couronne. Jugez donc, Monſieur, ſi de pareils ſervices, gravés dans le cœur des habitans de la ville de Londres, ne doivent pas les faire gémir de vous voir abandonner le timon des affaires. Si cependant, malgré cela, il ſe trouve des gens qui aient l'ame aſſez baſſe pour oſer dire qu'en quittant le Miniſtére (parti que vous n'avez pris que parce que ne vous laiſſant plus la même liberté d'agir, on bornoit vos ſuccès) vous avez abandonné les intérêts du peuple; ſi dis-je les

ſous tiennent le même language, et trouvent à redire que vous aiez accepté une penſion, qu'on ne devroit jamais regarder comme telle après des ſervices de cette nature, la ville de Londres ſe flatte que vous ne la confondrez ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux claſſes. Elle eſt perſuadée que, quoique vous aiez quitté le gouvernail, vous n'avez pas tout à fait abandonné le vaiſſeau; et qu'un penſionnaire tel que vous eſt auſſi porté par inclination à rendre ſervice au public, que capable d'agir quand le cas le réquerera: la Cité va plus loin; elle a une ſi haute opinion de la droiture de votre cœur, qu'elle ne doute pas que vous ne faſſiez ſincerement des voeux pour le ſuccès du nouveau pilote; que vous ne ſoiez toujours prêt non ſeulement à lui faire éviter, ainſi qu'à l'équipage entier, les éceuils et les bancs de ſable, mais même en cas de tempête, à conduire le vaiſſeau au port, et le mettre à l'abri de l'orage. Voila, Monſieur, j'en ſuis ſeur, quels ſont les ſentimens de la ville de Londres, et je ſuis perſuadé que vous ne doutez pas que ce ne ſoient réelement ceux de celui qui a l'honneur d'être, &c."

Rien ne prouve mieux l'impartialité de l'auteur de cette lettre, que ce qui ſe paſſa dans l'aſſemblée des membres du conſeil

de

de la ville de Londres le 2em Octobre 1761; on y propoſa, 1° de communiquer aux membres qui repréſentent la capitale en parlement, ce qu'elle penſoit par rapport aux conjonctures critiques où l'on ſe trouvoit; 2° de faire remercier Mr. Pitt des ſervices importans qu'il avoit rendu au Roi et à la nation; 3° de recommander à ceux qui en ſeroient chargés, d'avoir ſoin de témoigner à ce Miniſtre les regréts de la Cité ſur ce qu'il avoit quitté les affaires: les deux premiéres propoſitions furent unanimement décidées, la troiſieme paſſa auſſi à la pluralité de neuf Echevins contre deux, et de cent membres du Conſeil contre treize. Voici dans quels termes la Cité s'exprima dans ſes remercimens.

Copie des Remercimens faits à Mr. Pitt par ordre du Conſeil aſſemblé à Guildhall.

RESOLU,

" QU'on remercieroit de la part de cette cour Mr. Pitt pour les ſignalés et importans ſervices qu'il a rendu à la nation, pendant qu'il étoit Sécrétaire d'état; pour ſervir de monument éternel, et perpétuer la juſtice que la cour rend aux talens ſu-

 périeurs,

perieurs, à l'aide deſquels, ainſi que de ſa fermeté naturelle, il a ſçut réveiller l'ancien eſprit Britannique de l'état de puſillanimité où il paroiſſoit être tombé; et pour lui temoigner en même tems que la cour reconnoît que c'eſt à ſa droite probité, à ſes peines, et à ſon application, qu'on eſt redevable d'avoir vu l'union regner parmi nous, nos armes triompher aux quatre coins de l'hemiſphére, ainſi que notre commerce pouſſé à un point où nous ne l'avions jamais vu, et ſe meſurant au prorata de nos conquêtes. En conſéquence la ville de Londres, toujours également attachée à ſon Roi, et attentive à l'honneur et à la proſperité de la nation, ne peut que lamenter la perte qu'on vient de faire par la réſignation d'un Miniſtre auſſi fidel et auſſi habile, dans des conjonctures auſſi critiques."

A l'aſſemblée du 29 Octobre, le Sécrétaire de la ville rendit compte à la cour, qu'étant allé trouver Mr. Pitt pour lui faire les remercimens ordonnés de la part de la ville, ce Miniſtre y avoit repondu dans les termes ſuivans:

" Mr. Pitt prie Mr. le Chevalier Hodges de vouloir bien aſſurer de ſon profond reſpect le Lord Mayor, les Echevins, ainſi que tous les Membres du Conſeil, et de leur témoigner combien il eſt ſenſible à l'hon-

l'honneur diſtingué qu'ils ont bien voulu lui déferer par leur reſolution favorable et complaiſante du 22 du courant, honneur qu'il reçoit avec autant de reſpect que de reconnoiſſance, honteux néanmoins de n'avoir ſçu mieux le mériter ; avouant avec extaſe que la plus grande partie de ſes ſuccès eſt due à l'harmonie qui a regné dans le public, à la bravoure de la flôte et de l'armée ; et ſurtout à la la ſage direction émanée du trone ; leſquels avec le ſecours de la Providence ont produit des ſuites auſſi heureuſes : on ſe reſſouviendra à jamais à la gloire de la ville de Londres, que pendant tout le cours de cette terrible guerre, ce centre du commerce a généreuſement donné l'exemple au reſte du Roiaume, et n'a rien épargné pour ſoutenir la dignité de la couronne, par une fermeté et une magnanimité invariable."

Mr. Pitt reçeut auſſi les remercimens de pluſieures autres villes du Roiaume, dont quelqu'unes s'empreſſerent à lui envoier le droit de bourgeoiſie dans des böetes d'or.

Rien ne prouve plus à quel point il étoit cher au peuple, et juſqu'où alloit le reſpect qu'on lui portoit, que les acclamations avec leſquelles il fut reçeut à Guildhall lors qu'il y ſuivit le Roi le jour que S. M. fit à Milord Mayor l'honneur d'y venir diner.

La guerre aiant été declarée contre l'Eſpagne en 1762, Mr. Pitt temoigna combien il approuvoit la démarche du Miniſtére, quoiqu'il n'aſſiſta plus au Conſeil. Il fit plus; toujours animé du même zéle pour le bien de l'état, il ne parut pas ſe ſouvenir des injures qu'il avoit reçeues du favori, et loin de cabaler, il ne démentit jamais un moment cette ſérénité et cette dignité qui ſemblent lui être perſonelles, n'aiant que le bien public en vuë; au lieu de contrecarrer les meſures du Miniſtére, il crut devoir dans un moment auſſi critique faire uſage de tout ſon pouvoir. Lorſqu'il fut propoſé d'accorder un million ſterling de ſubſides au Roi de Portugal, Mr. Pitt fit voir qu'il n'avoit à cœur que le bien de ſon pays, et du Roi de Portugal allié de l'Angleterre; il vouloit qu'on ſecourut le Monarque de la façon la plus efficace et la plus vigoureuſe.

Mr. Glover, Membre de la Chambre des Communes, n'épargna rien pour inſinuer que S. M. tres fidele n'aiant pas rempli ſes engagemens avec l'Angleterre vis-a-vis des marchands de vin, elle n'avoit aucun droit de prétendre qu'on la ſecourut. Il fit entendre qu'on avoit porté des plaintes à ce ſujet pendant le Miniſtére de Mr. Pitt,

Pitt, ſans qu'on y eut fait attention. Le Lord George Sackville voulut démontrer la difference qu'il y avoit entre ce qu' avoit couté la guerre ſous la Reine Anne, et ce qu'il en coutoit à l'Angleterre pour celle-ci, quoiqu' alors elle entretint près de 180000 homme ſur le continent, au lieu qu'à peine y en avoit elle à preſent la moitié, qu'ainſi il ne doutoit pas qu'on ne dut l'imputer au peu d'œconomie de ceux qui dirigeoint la guerre d'Allemagne; il ajouta que vu les depenſes immenſes que la nation avoit faites, elle ſe trouvoit ſi obérée qu'il lui étoit totalement impoſſible de fournir d'autres ſubſides, qu'ainſi il avoit peur qu'on ne fut au moment de ſe voir forcé à finir la guerre, faute d'argent pour la pouvoir continuer; et que le cœur lui ſaignoit de voir ſon pays réduit auſſi bas; enfin il conclut par dire qu'il ſe flattoit qu'on s'y prendroit de façon à ne pas ſe trouver dans le cas, malgré toutes les conquêtes qu'on avoit faites, à demander la paix à ceux à qui on étoit en droit de la donner. Un mot de Mr. Pitt aneantit tout ce qu' avoit avancé le parti contraire, et il ſçeut prouver avec ſon éloquence ordinaire qu'il étoit abſolument de l'intérêt de l'Angleterre de continuer la guerre d'Allemagne, et d'aſſiſter le Roi de Portugal. Se tournant vis-à-vis de

diffe-

differentes perſonnes, " Vous! dit il, qui opinez pour la guerre du continent, je ſuis de votre parti; vous! qui penſez qu'on doit aider le Roi de Portugal, je ſuis auſſi de votre parti; et vous! enfin qui opinez pour la paix, je ſuis de votre parti; en un mot, je ſuis le ſeul qui ſe trouve du parti de tout le monde." Alors ce Miniſtre mit ſous les yeux de la chambre les vaſtes ſuccès qu'avoient eu les armes Britanniques dans les differentes parties du monde, et combien le commerce s'étoit accru dans le Roiaume, article qui ſeul pouvoit contrebalancer les depenſes de la guerre; ce à quoi ceux qui ſe plaignoient de l'étendue des ſubſides n'avoient fait que peu d'attention; il dit enſuite qu'il ne lui paroiſſoit pas que les dépenſes fuſſent moindres depuis qu'il avoit quitté les ſçeaux, ni qu'on eut opéré de plus grandes merveilles; puis ſe tournant vers le Marquis de Granby, *Vous, Milord*, lui dit il, *dont je connois tout le zéle, vous ne ſeriez pas ici, ſi vous aviez eu ordre de marcher; au reſte ce qui fait monter aujourd'hui nos dépenſes plus haut que ſous la Reine Anne, c'eſt ſans doute par ce que tout eſt à preſent plus cher en Allemagne, à moins qu'on ne me ſoupçonne d'avoir gardé pour moi une partie de l'argent, mais je peux lever les mains, et jurer qu'il ne m'en eſt*

pas

pas reſté un ſol. Quant à la propoſition de retirer nos troupes de l'Allemagne, c'eſt un moien ſeur de faire tomber le Portugal et les pays bas entre les mains de la France et de l'Eſpagne; je ne prétends pas pour cela, que nous devions nous charger entiérement de la defenſe du Portugal, mais il s'agit de le ſecourir, et de le mettre à même de faire tête à l'ennemi. Ce ſage politique finit ſon diſcours en recommandant l'union et l'harmonie au Miniſtére, aſſurant qu'il s'oppoſeroit de tout ſon pouvoir à ce qui auroit l'ombre de cabale, comme ce qui pouvoit faire le plus de tort aux affaires, et conclut en remontrant que le moien le plus aſſuré de parvenir à une paix ſolide et durable, étoit de pouſſer la guerre avec vigueur; ajoutant qu'on ne manqueroit jamais d'argent pour ce ſujet, dès que le peuple ſeroit ſeur que les ſubſides ſeroient bien emploiés.

Peu de tems apres le Duc de Newcaſtle ſe démit du poſte de premier Seigneur de la Tréſorerie. La *Paix* fut publiée le 22 Mars par ordre exprès du Roi, avec toutes les formalités uſitées.

Le 4 Avril, Mr. Beckford, alors Lord Mayor de la ville de Londres, donna la fête

la plus brillante qu'on eut jamais vû juſques là*, tout la nobleſſe et les Miniſtres étrangers s'y trouverent; on aſſure que le repas conſiſtoit en 1560 plats pour les differentes tables, ſans compter le deſſert.

Milord Bute, qui avoit ſuccédé au Duc de Newcaſtle, réſigna ſon poſte de premier ſeigneur de la tréſaurerie, ainſi que le Chevalier Daſhwood, qui étoit Chancelier de l'Echiquier.

Le mort du Lord Egremont, qui arriva le 21 d'Aouſt, n'occaſionna aucun changement par rapport à Mr. Pitt; on s'étoit flatté que peut-être on le verroit rentrer dans le Miniſtére, mais ce fut Milord Sandwich qui fut nommé Sécrétaire d'état.

Le 17 Novembre Mr. Wilkes ſe battit à coup de piſtolet dans Hyde-park avec Mr.

* Je n'ai pas vu la fête de Mr. Beckford, je me ſuis trouvé à celle de Mr. Nelſon aujourd'hui Lord Mayor, et je ne me ſouviens pas d'en avoir jamais vû où il regna plus d'ordre et de goût; mais ce qui à mon ſens fait bien plus d'honneur à ce reſpectable Magiſtrat, c'eſt que lorſqu'en 1756 le bled etoit extrêmement cher, il en fit des achats conſiderables à Dantzic, et le revendit ici aux pauvres au même prix qu'il l'avoit payé; exemple bien digne dêtre imité! et préférable à ce qui n'eſt que le fruit du faſte et de l'oſtentation.

Martin; le premier fut dangereuſement bleſſé dans le bas ventre; à peine eut-il été porté à la maiſon, que le Duc de Bolton, Milord Temple, et Mr. Pitt vinrent le voir pour lui temoigner la part qu'ils prenoient à ſon accident.

Le 16 Janvier, 1764, Le Prince Héréditare de Bruniſvig épouſa S. A. R. Madame la Princeſſe Auguſte Soeur Ainée du Roi; ce Prince auſſi aimable dans la paix qu'il eſt terrible à la guerre, pénétré de l'eſtime la plus haute pour Mr. Pitt, et ſachant que ce Miniſtre étoit retenu dans ſon lit par la goute, s'arracha des bras d'une épouſe tendrement chérie pour aller le voir à Hayes, ou il paſſat près d'une heure et demie à s'entretenir avec ce ſage politique; tout ce qu'on peut dire à ce ſujet, eſt qu'une attention auſſi marquée fait autant d'honneur au Prince qu'au Miniſtre.

Ce n'étoit pas l'Angleterre ſeule qui rendoit juſtice à Mr. Pitt, l'Irlande ne l'eſtimoit pas moins; la ville de Cork, pénétrée d'admiration et de reconnoiſſance pour les ſervices ſignalés et importans qu'il avoit rendu à la patrie, fit placer au milieu de ſa bourſe, dans une niche, ſa ſtatue en marbre

de grandeur naturelle, avec l'inſcription ſuivante:

" Les habitans de Cork ont érigé cette ſtatue à l'honneur de Mr. Pitt ci-devant Sécrétaire d'état de LL. M. M. George II. et George III. pour avoir, dans le court eſpace de ſon Miniſtére, rendu le luſtre aux armes Britanniques, et ſçeut procurer la gloire, la ſeureté, et l'influence de ſon Roi et de ſcn pays."

Cette marque d'honneur d'une des principales villes d'Irlande fut ſuivie par une anecdote qui ſert auſſi à confirmer à quel point Mr. Pitt étoit cher à ſes compatriotes.

Mr. Allen, qui faiſoit ordinairement ſa réſidence à Prior-Park, près de Bath, mourut dans le courant d'Aouſt; il avoit amaſſé, tant par ſon intégrité que ſon induſtrie, une fortune immenſe; ami intime, ainſi qu' admirateur de Mr. Pitt, il lui laiſſa par ſon codicile du 10 Novembre 1760, un légt de 1000 livres ſterling; voici comme il s'explique:

" Je légue à Mr. Pitt 1000 livres ſterlings, pour en diſpoſer ſuivant ſon bon plaiſir envers celui de ſes enfans qu'il jugera à propòs; et cela en temoignage et par reconnoiſſance de l'amitié qu'il avoit pour moi,

moi, amitié que je payois du plus tendre réciproque, ainſi que pour prouver combien je reſpecte en lui la droiture d'un des plus grands Miniſtres qu'ait jamais eut l'Angleterre."

Le Chevalier Pynſent, qui mourut peu de tems après, ſuivit l'exemple que lui avoit donné Mr. Allen; n'aiant pas d'héritier à qui il pu tranſmettre ſon nom, il laiſſa le gros de ſon bien à Mr. Pitt; 1000 livres ſterlings à Mr. Wilkes, et mille guinées par tête à trois de ſes petits neveux: on voit par là que cet homme penſoit comme Ariſtomene, qui déliberant ſur la vie de ſon fils, dit aux Atheniens ſes amis que cet enfant appartenoit à l'état, avant d'être à lui; morale, qui une fois bien inculquée, feroit des héros des trois quarts de ce monde.

La foibleſſe du Miniſtére éclata ſi fort dans les commencemens de 1765, qu'on ſe douta qu'il ne tarderoit pas à branler au manche; il procéda, (ſans examiner quelles en pourroient être les conſéquences) à impoſer des taxes ſur les colonies de l'Amérique, taxes ſi extrêmement au deſſus de leurs forces, que celles-ci, piquées de ſe voir ſi mal-traitées, reſolurent d'un commun accord de n'emploier autant que poſſible d'autres manufactures que les leurs propres,

ce qui fit un tort infini au commerce de l'Angleterre, et donna lieu de craindre que le mal ne s'aggrandit d'un jour à l'autre. Le Miniſtére penſoit alors bien différamment du Chevalier Walpole*, qui étant au timon des affaires, avoit des notions plus juſtes et plus claires ſur les moiens de tirer des colonies de l'Amérique l'argent neceſſaire pour ſubvenir à leur defenſe, et même pour enrichir l'Angleterre. On lui propoſa en 1739, dans le cours de la guerre avec l'Eſpagne, de taxer les colonies: " Je veux" repondit il en ſouriant " laiſſer cette gloire à quel qu'un de mes ſucceſſeurs plus entreprenant que je ne ſuis, et moins protecteur du commerce que je ne fais profeſſion de l'être: j'ai eu pour maxime général pendant mon Miniſtére de pouſſer le commerce de l'Amérique auſſi loin qu'il pouvoit s'étendre; j'ai fais plus, j'ai fermé les yeux ſur bien des irregularités dont je me ſuis apperçus dans le commerce étranger, ſans y mettre des bornes; je ſuis ſeur que s'ils gagnent 500000 livres ſterlings, il en entre deux ans après 250000 dans l'échiquier par le travail de nos habitans, et le produit de nos manufactures qui y paſſent; et à proportion

* Un des plus grands genies de ſon tems, et dont l'éloquence ainſi que celle d'Horace Walpole ſon frere a fait bien du bruit dans la chambre baſſe.

portion qu'ils traficquent avec l'étranger, ils demandent une plus grande quantité de ce qui ſe fabrique chez nous; c'eſt là, ſi je ne me trompe, la vraie façon de les taxer; parce que c'eſt la plus agréable et en même tems la plus analogue à leurs loix, et aux notres."

Tout ce qu'on pu dire en faveur des Américains, n'empêcha pas de paſſer le bill qui les aſſujétiſſoit au papier timbré; cette affaire, qui dès-lors fit beaucoup de bruit, fut ſuivie d'un autre qui manqua d'avoir des conſéquences bien plus facheuſes; ce fut l'aſſemblée tumultueuſe des ouvriers qui travaillent aux manufactures de ſoye dans Spitalfields; ils vinrent au nombre d'environ 10000 à St. James, et de là à la ſalle de Weſtminſter, pour ſupplier le Roi de vouloir bien, d'accord avec ſon parlement, defendre l'entrée des étoffes etrangeres: on eut d'abord de la peine à leur faire entendre raiſon, cependant après quelques déſordres arrivés en Bloomſbury-Square, déſordres qui ne laiſſerent pas de cauſer beaucoup d'inquiétude à un certain Duc (qui même crut avoir beſoin d'une garde pour ſe mettre à l'abri des fureurs du peuple) on vint à bout de les calmer, en leur promettant qu'à la premiere ſeſſion on redreſſeroit leurs plaintes. Tous ces tu-

tumultes ſemblerent hâter la chute du Miniſtére, et le Roi ouvrit les yeux au peu de juſteſſe des meſures qu'on avoit priſes; on ſe flattoit dès-lors qu'on verroit reparoitre Mr. Pitt ſur la ſcêne, mais tous les mouvements que ſe donna à ce ſujet le Duc de Cumberland furent infructueux; on forma un nouveau Miniſtére*, dont le peuple parut aſſez ſatisfait; mais pour que le contentement eut été general, il eut fallu que Mr. Pitt y eut été compris; de ſorte que S. A. R. eut le chagrin de mourir avant d'avoir vû le fruit de ſes favorables intentions, et la nation Angloiſe ſembla plus reconnoiſſante des peines qu'elle s'étoit donné à ce ſujet, que des ſervices qu'elle lui avoit rendu à la tête des armées. Peu de tems après la mort du Duc de Cumberland on renova une négociation avec Mr. Pitt pour tâcher de l'engager à rentrer dans le Miniſtére, mais on n'y fut pas plus heureux que dans les

* Ce fut alors que le General Conway, à qui un an auparavant on avoit ôté ſon regiment et tous ſes emplois, fut fait Sécrétaire d'Etat : on a dit plus haut que de bons Rois peuvent prendre de fauſſes impreſſions lors qu'elles lui ſont ſuggérées par de mauvais Miniſtres ; ce fut le cas du meilleur des Rois, mais rien ne dénote d'avantage la droiture et la bonté du cœur de ce Monarque, que d'avoir témoigné au General Conway combien il étoit défabuſé ſur ſon ſujet, en lui confiant les ſçeaux.

pré-

précédentes; cependant les affaires s'aigriſſoient en Amerique, le papier timbré y avoit tout mis dans la fermentation; et le Miniſtére, qui ſentoit toute la délicateſſe de la choſe, ne voulut prendre à ce ſujet aucun parti ſans avoir conſulté le parlement. Pour jetter un plus grand jour ſur cette affaire, je donnerai ici au lecteur un léger craionage de ce qui ſe paſſoit en Amerique.

Si tout d'un coup, et ſans le en prévenir, on eut ſoumis les colonies au droit ſur le papier timbré, ſans doute elles euſſent obëi, ſi ce n'eut pas été ſans murmures, c'eut du moins été ſans cette reſiſtance ouverte dont il eſt plus aiſé de deviner que d'expliquer les ſuites: les principaux d'entre eux n'euſſent pas eu le tems de perſuader la populace que le coup qui les ménaçoit dans le lointain, étoit bien plus ſenſible que ſi on le leur eut deja porté! ils euſſent encore bien moins eu le tems de pouſſer la fermentation au point qu'à meſure que la nouvelle s'en repandoit d'une colonie à l'autre, le feu y prenoit comme à la méche d'une fuſée battue de façon à faire ſauter tout d'un coup la mine de la plus vaſte étenduë, de ſorte que les differents ordres qui compoſoient ces colonies, ſe trouvoient dans la derniere perplexité; la populace ſurtout étoit dans une ſi grande commotion,

qu'elle

qu'elle en vint à oublier toute difference de religion et de gouvernement, ce qui eſt la baſe la plus ſeure de ſa ſoumiſſion aux loix de la grande Bretagne, et le noeud le plus ferme par lequel elle puiſſe ſe les unir juſqu'au moment où elle jugera à propòs de les adopter comme ſes égaux, et par là ſe les lier par l'intérêt commun, lien le plus ferme et le plus durable qu'il y ait dans l'univers.

Mais quoiqu'en general toutes les colonies ſemblaſſent indiſpoſées contre cet acte, il n'eſt pas à préſumer qu'elles le fuſſent toutes également: il n'étoit par conſéquent pas de peu d'importance de ſçavoir quelle colonie en recevroit la premiere nouvelle. La moindre marque de moderation dans une des colonies eut induit les autres à ſubir le joug ſans murmurer; mais malheureuſement le premier bruit qui s'en repandit fut à la Nouvelle Angleterre. Il eſt bon de ſçavoir que les habitans de cette Colonie regardoient leurs ancêtres, qui étoient ceux qui l'avoient formé, comme les peuples qui en ſouffroient le plus, étant les premiiers Anglois qui avoient abandonné leur patrie, pour éviter toute eſpéce de perſécution, ſoit civile, ou ſpirituelle; ils ſe rappelloient même que dès l'année 1642 pluſieurs de leurs ayeux avoient eu aſſez de fermeté pour établir leur in-

indépendence, et que la fortune les avoit ſecondé au point, que ſi la chambre des communes n'en avoit pas formellement décidé ainſi, du moins y avoit elle fermé les yeux, ſans s'expliquer plus clairement, paroiſſant avouer que les plantations de la Nouvelle Angleterre s'étoient formés, ſans être onéreuſes à l'état, et que ſelon toutes les apparences il en retireroit de grands avantages.

Auſſi dès qu'on y apprit que l'acte avoit paſſé, l'eſpéce de mélancolie, qui avoit ſaiſi un chacun à la premiere nouvelle qu'on y avoit eu que la choſe avoit été miſe en déliberation, dériva en folie; et tout y fut en commotion. Les vaiſſeaux qui étoient à l'ancre dans les differents ports, baiſſerent leurs pavillons en ſigne de deüil, et les cloches ſonnerent en mort. L'acte fut imprimé, et au-lieu de timbre, on plaça une tête de mort: on le cria publiquement dans les rues, ſous le titre *de la folie de l'Angleterre, et de la ruine de l'Amérique*. Non content de cela, les eſprits s'égaierent dans les papiers publics, non ſeulement pour examiner quelle pouvoit être l'utilité de l'acte, mais même pour voir ſi l'on pouvoit l'éxiger avec quelque ombre de droit: un de ces papiers portoit pour titre,

" NOUVELLES CONSTITUTIONALES, contenantes des faits intereſſans à la liberté et d'aucune façon dérogatoires à l'eſprit de ſoumiſſion et de loyalité; imprimées chez André Marwell à l'enſeigne de l'homme incorruptible ſur la montagne de la conſtitution dans l'Amérique Septentrionale." Le frontiſpiece de cette brochure en diſoit encore d'avantage; on y voioit une couleuvre coupée en piéces avec les lettres initiales des differentes colonies qui ſont entre la Nouvelle Angleterre et la Caroline meridionale; et au deſſus on liſoit en gros caractére, S'UNIR, OU MOURIR. On ne s'en tint pas là; les paſquinades, les chanſons, les bons mots, et les eſtampes burleſques ne furent pas épargnés; le tout étoit concis, afin que la circulation en fut plus aiſée et plus prompte, et qu'on put auſſi plus aiſément les retenir; ajoutéz que comme l'énergie et le ſel y regnoient, le tout avoit la force des argumens les mieux raiſonnés.

Il ſeroit inutile de s'étendre beaucoup ſur le contenu de ces ſortes de piéces; parce qu'à l'exception de deux choſes, elles ne diſoient que ce que nous nous étions deja dis à nous même; mais ces deux choſes étoient de la derniere importance; et de telle nature que les plus miſerables du peuple euſſent pu

s'en

s'en plaindre au tyran le plus deſpotique. La premiere étoit, que toute perſonne chargée de mettre l'acte en exécution pouvoit à ſon bon plaiſir actioner d'une extremité de l'Amerique à l'autre (y eut-il deux cent milles de diſtance) tout négociant quelconque, ſans que celui-ci pu prétendre à aucun dommages et intérêt, ſuppoſe que le juge certifia qu'il y eut le moindre fondement dans le procés; et comme par la ſeconde il étoit de l'intérêt particulier du juge de décider en faveur de ceux qui agiſſoient pour mettre l'acte en force, par la quot-part qui lui en revenoit, on avoit tout lieu de craindre que cette raiſon ne prédomina.

Ces procédés en amenerent d'autres auxquels naturellement on devoit s'attendre: la populace s'enflamma à un tel point, que lorſque l'acte, au ſortir de l'imprimerie roiale, parut dans les colonies, il y fut reçeu avec les mêmes marques de mépris et d'indination, qu'un libel ecrit par un particulier, et condamné par autorité publique*, on le brula publiquement à differens endroits, avec l'effigie de ceux qu'on ſuppoſoit y avoir trempé, tandis que les perſonnes au deſſus

* Il n'y a pas de régle ſans exception, dit l'ami Williams.

du commun reſolurent de faire remercier le General Conway, et le Colonel Barre des efforts qu'ils avoient fait à la Chambre des Communes pour s'y oppoſer ; de les prier de leur envoier copies de leurs harangues à ce ſujet, et d'y joindre leurs portraits afin de pouvoir plaçer les derniers dans leur ſale d'aſſemblée, et les autres, pour être inſérés dans les regiſtres deſtinés à tranſmettre à la poſterité les évenemens principaux qui les concernent.

A peine fut-on inſtruit en Angleterre de toutes ces rumeurs, que differens maîtres de navire refuſerent de ſe charger de papier timbré pour l'Amérique ; et la ſuite fit bientôt après voir qu'ils avoient pris le bon parti ; car ceux qui avoient été aſſez hardis pour en tranſporter, eurent raiſon de s'en mordre les doigts, lorſqu'ils arriverent au lieu de leur deſtination, où, pour éviter la potence, et ſauver leurs navires des flammes, ils n'eurent pour la plûpart d'autre parti à prendre que de livrer à la populace enragée ce cargo qui faiſoit l'objet de l'exécration publique, et qui ſubit le même traitement qu'on avoit fait à l'acte ; ceux au contraire qui refuſerent de complaire à la multitude, ſe virent dans le cas de ſe mettre ſous la protection des vaiſſeaux de guerre qui étoient dans les environs.

Mais

Mas le ſort des emploiés fut encore plus terrible: la plûſpart ſe virent forcés à renoncer publiquement, et à promettre ſous le ſçeau du ſerment de n'y jamais tremper de leur vie en aucune façon; d'autres jugerent à propos de repaſſer bruſquement en Angleterre, tandis que les plus obſtinés, ſous le ſoupçon qu'on eut qu'ils étoient déterminés a donner des entrâves (c'eſt ainſi qu'on s'expliquoit) au pays; ou ſur ce qu'on leur prétoit des diſcours un peu trop libres ſur la conduitte du peuple, eurent leurs maiſons pillées, brulées, et razées de fond en comble, ſans qu'ils puſſent ſauver la moindre choſe; la fermentation étoit ſi grande, que ceux même qui, ſans le ſçavoir, ou l'avoir demandé, ſe trouvoient nommés pour veiller à la diſtribution du papier timbré en conſequence des poſtes où ils ſe trouvoient antérieurement, ſans en excepter les gouverneurs, et les principaux magiſtrats, (qui ſans ſçavoir pourquoi ils ſe voioient chargés de cette deſagréable commiſſion) eſſuierent les mêmes indignités; un de ces Meſſieurs ſurtout fut encore traité bien plus durement; la populace le ſoupçonnant d'avoir écrit en Angleterre dans des termes peu ménagés ſur ce qui s'étoit paſſé, environna ſa maiſon, et ni ſes larmes, ni ſes prié-

res

res ne purent lui ſauver l'humiliante démarche de livrer la copie de ſa lettre, et de ſe rendre par-là ſon propre accuſateur. Le peuple étoit ſi enragé, que ſi un vaiſſeau s'étoit chargé de marchandiſes marquées du timbre, ou de quelques certificats de douane uniquement pour ſa propre ſeureté, venant d'une des colonies qui s'étoit ſoumis à l'acte, on forçoit le capitaine de les delivrer, et alors après les avoir expoſé au jouet public dans les auberges et les caffés, on les jettoit au feu.

Inſenſiblement le bourgeois ſe joignit au petit peuple; il y en eut même un qui pouſſa l'audace juſqu'à faire inſérer dans les papiers publics un article ſigné de ſon nom, par lequel il diſoit qu'il reſpectoit ſi peu l'acte, qu'il prioit ceux qui étoient chargés de le mettre en force de s'éviter la peine de paſſer chez lui à ce ſujet, ne voulant ſe ſoumettre qu'aux taxes impoſées par ſes repréſentans. Les aſſemblées provinciales refuſerent non ſeulement de donner aux gouverneurs aucun avis ſur ce qu'ils avoient à faire dans une occaſion auſſi délicate, mais démontrerent même combien peu la meilleure tête eſt capable d'exécuter un projet, lorſqu'elle n'a pas la force en main. Ce n'eſt pas que ces aſſemblées ne déſavouaſſent

pub-

publiquement tous ces tumultes, elles allerent même juſqu'à offrir des récompenſes à ceux qui livreroient les mutins, ſurtout à l'occaſion d'un des principaux Magiſtrats, à qui la populace n'avoit pas même laiſſé ſa robe, ſans laquelle il ſe vit obligé de ſiéger. Quelque violent néanmoins que fut un attentat de cette nature, on s'en tint à le déſapprouver, et on refuſa même, à la réquiſition des gouverneurs, d'indemniſer les parties moleſtées; on ne put pas non plus les engager à donner main-forte pour diſſiper les mutins, et prévenir par là de nouveaux troubles, qui n'étant occaſionnés que par l'acte du timbre, et n'étant épaulés par aucun chef dont l'ignorance ou la brutalité put avoir des ſuites plus fatales que ce qu'ils cherchoient à éviter, ne leur parurent pas de nature à meriter qu'on y emploia le pouvoir militaire. Il eſt vrai qu'il n'y eut jamais d'épée tirée, ni un ſeul coup de fuſil laché à cette occaſion; quoique certains gens prirent de bonne heure la précaution d'enclouer les canons des forts, et des chantiers pour empêcher que d'aucun côté on n'en fit uſage.

Si les plus riches, et les principaux de differentes places n'encouragerent pas les démarches

marches des assemblées provincials à ce sujet, du moins y donnerent-ils publiquement leur approbation en ordonnant à leurs représentants de ne consentir à rien qui pu tendre à protéger le timbre, ou les emploiés; quoi qu'ils avouassent, qu'il s'étoit passé bien du désordre à ce sujet; ils leur recommandoient en même tems de ne pas souffrir qu'on toucha aux deniers publics, dans la crainte, sans doute, que par ce moien les Gouverneurs ne cherchassent à se fortifier sans leur aveu.

Les Assemblées generales allerent encore plus loin; non contentes de conniver simplement aux tumultes par lesquels le peuple prétendoit maintenir son indépendence, elles vinrent jusqu'à l'avouer publiquement dans les termes les plus précis, s'appuiant sur les mêmes raisons que leurs amis d'Angleterre avoient allégué en leur faveur; et quoi'qu' alors elles resolurent de s'adresser au parlement de la Grande Bretagne pour rappeller l'acte, ce fut dans des termes qui en marquant peu de soumission pour le Parlement, dénotoient en même tems combien peu elles se trouvoient en état de soutenir la revolte, à peu près dans le même gout qu'une puissance tout-à-fait indépendante

dante, qui ſe voit dans un danger évident, requiert l'aſſiſtance d'une autre, pour en ſortir. Réfléchiſſant en même tems combien l'unanimité donne de poid aux meſures que l'on prend, elles établirent des committés pour correſpondre les unes avec les autres au ſujet de la grande affaire, elles nommerent même des députés de ces committés pour s'aboucher enſemble à la Nouvelle York en forme de congrés; mais il parut que les ſentimens étoient ſi parfaiterment d'accord entre les aſſemblées générales des différentes provinces, que lorſque les députés ſe trouverent enſemble, ils n'eurent qu'à ſe féliciter de cette union réciproque, et à ſigner une declaration de leurs droits, et des torts qu'on leur faiſoit, ainſi qu'un placet au Roi, et aux deux chambres du Parlement d'Angleterre, pour leur repréſenter la cas où ils ſe trouvoient.

À la longue les Magiſtrats inférieurs adopterent auſſi les mêmes ſentimens. Les juges de paix du circuit de Weſtmoreland dans la Virginie donnerent publiquement une déclaration ſignée de leurs mains, par où ils diſoient qu'ils déclinoient d'exercer ultérieurement les fonctions de leurs emplois, parce qu'en conſéquence du ſerment qu'ils

avoient prété, ils ſe voioient dans le cas d'être les inſtrumens de la deſtruction des droits principaux et des libertés de leur pays. Il n'y eut pas juſqu'au barreau qui ne voulut afficher le patriotiſme; les avocats ainſi que les procureurs (gens qui naturellement ſe plaiſent à griffonner) aimerent mieux reſter dans l'inaction, que d'emploier du papier timbré.

Le premier de Novembre, qui étoit le jour où l'acte devoit entrer en vigueur, il n'y avoit pas moien d'avoir une feuille de papier timbré à la Nouvelle Angleterre, à la Nouvelle York, au Nouveau Jerſey, dans la Penſilvanie, la Virginie, et les deux Caroline; à l'exception d'un fort petit pacquet que le gouverneur de la Nouvelle York, effraié des ménaces du peuple en courroux, avoit dépoſé entre les mains du magiſtrat de cette ville, à condition qu'on ne le détruiroit pas, comme on avoit détruit les autres: de ſorte que toutes les affaires qui ne pouvoient légitimement ſe conclurre ſans papier timbré, ſe virent tout d'un coup ſuſpendues, excepté l'impreſſion des Gazettes, que les imprimeurs continuerent comme auparavant, ſans s'embaraſſer du controle; alléguant pour excuſe, que s'ils ceſſoient, ils s'expoſoient à ſe voir traités par la populace

comme

comme l'avoient été les emploiés. À la fin même ceux du Canada, qui s'étoient ſoumis à l'acte, et par conſéquent ſe ſervoient de papier timbré pour leurs gazettes, n'en trouvérent plus aucun débit. Les tribunaux, et les différents ports ſe virent fermés ; et même dans les colonies, où l'on pouvoit avoir du papier timbré, on y avoit une ſi forte averſion, que pluſieurs perſonnes de fortune aimerent mieux faire publier leurs bancs dans les egliſes que de prendre des licences ſujetes à ce droit.

Mais il en dériva des conſéquences ſi terribles, que les habitans du pays, quoique leur premier feu fut paſſé, et en partie calmé par les ſuites qui en réſultoient, ne s'y voulant néanmoins pas ſoumettre, commencerent à ſonger aux moiens les plus propres pour l'éluder ; conſéquemment quelques cerveaux fertiles en expédients envoierent aux imprimeurs de Boſton un morceau d'écorce d'arbre fort mince ſur lequel ils avoient écrit que l'ecorce d'arbre n'étant ni papier, ni parchemin, ni vélin ; on ſouhaiteroit ſçavoir ſi des contracts tranſigés ſur pareille matiére pourroient être valides ſans le ſecours du controle, et en ce cas on promettoit de fournir en abondance d'excellentes écorces d'arbre à tous ceux qui ſe croiroient en con-

ſcience obligés à reconnoître l'acte, et à s'y ſoumettre. A la fin les gouverneurs de quelques provinces, malgré le ſerment qu'ils avoient prété ſous les peines les plus ſévéres de faire valoir l'acte, ſentant de quelle conſéquence il étoit pour le bien public de voir le cours des affaires totalement arrété, crurent que la prudénce exigeoit, qu'en faveur de l'utilité commune, ils paſſaſſent par deſſus les loix qu'ils s'étoient preſcrites, et jugerent à propos de diſpenſer le peuple de l'uſage du papier timbré, ſe fondant ſur l'impoſſibilité où ils étoient d'en avoir; conſéquemment ils accorderent des certificats de cette impoſſibilité à tous les vaiſſeaux frétés pour le dehors, pour les mettre à l'abri des amandes auxquelles l'acte les auroit pû ſoumettre dans quelque autre partie des états du Roi.

À ce ſujét la Chambre des Communes de la Caroline Méridionale, dont le Lieutenant de Roi étoit un de ceux qui perſiſtoient à maintenir l'acte dans ſa vigueur, prit des meſures fort prudentes. Elle lui fit demander ſi l'acte ſur le papier timbré lui avoit été tranſmis par les Sécrétaires d'état, les ſeigneurs du commerce, ou par quelque autre canal authentic? Il repondit, qu'en premier

lieu

lieu il l'avoit reçeut des mains du procureur général de la province à ſon arrivée d'Angleterre, puis après de Mr. Boone leur Gouverneur ; ſur quoi on lui repliqua que la choſe n'étoit pas aſſez autentique pour le mettre dans le cas d'agir avec tant de vigueur, d'autant plus que le Gouverneur étant hors de la province, et le procureur général même preſent, ne pouvoient (du moins à cet égard) être conſidérés que comme ſimples particuliers ; on le prioit en même tems de ſe rappeller qu'en différentes occaſions la province avoit beaucoup ſouffert, et cela pendant un eſpace conſiderable, pour n'avoir pas ſçu à tems les vraies intentions du gouvernement, ou pour en avoir été mal informée ; cequi devoient le convaincre qu'en pareilles matiéres il y avoit toujours de certaines formalités abſolument réquiſes, lorſque ſur tout il s'agiſſoit de prouver l'autenticité de nouvelles loix d'auſſi grande conſéquence que celle dont il étoit queſtion.

Mais tous ces arguments parurent faire peu d'impreſſion ſur l'eſprit du gouverneur et de ſon conſeil ; et dans le fond on ne devoit pas s'attendre qu'il s'y rendit ; parce qu'on pouvoit alléguer que les colonies s'étoinet ſoumiſes à pluſieurs loix venues d'Angleterre avec auſſi peu de formalité. Au reſte, le

meilleur

meilleur biais qu'on choisit pour obvier aux fatales conséquences de l'acte, fut que les négocians des colonies qui s'y oppoſoient hautement, s'engagerent ſolemnellement à ne faire venir aucunes marchandiſes d'Angleterre, quelles qu'en puſſent être les conſéquences, de contremander tout ce qui ne leur auroit pas été expédié avant le premier de Janvier 1766, et ſurtout de ne ſe défaire de rien de ce qu'on pouvoit leur avoir envoié par commiſſion, et qui n'auroit pas été frété avant cette date; et qu'au cas qu'ils conſentiſſent à ſe départir de ces engagemens, ce ne ſeroit du moins qu'après qu'on auroit rappellé l'acte ſur le timbre, le ſucre, et le papier monnoié; les habitans de Philadelphie reſolurent auſſi, quoique pas unanimement, que tant que l'acte ne ſeroit pas rappellé, nul membre de juſtice n'eut à porter en cauſe aucune demande faite de l'Angleterre ſur aucune perſonne réſidente en Amérique, et on defendit à un chacun de faire la moindre remiſe en Angleterre, fut-ce même pour y acquitter des dettes; cette derniére précaution paroiſſoit dans un certain ſens inutille, parce que par la reſtrainte où ſe trouvoit en dernier lieu le commerce, qui même par l'oppoſition au controle ſe voioit preſque anéanti, il étoit pour ainſi dire impoſſible

impoſſible aux débiteurs les mieux intentionnés de faire paſſer le moindre argent en Angleterre. Les Marchands en détail toperent unanimement à cette reſolution, et convinrent entre eux de n'acheter ni vendre aucunes merchandiſes d'Angleterre frétées dans un ſens oppoſé.

L'Irlande gagna conſidérablement à toutes ces altercations, parce que les colonies en tirerent tout ce dont elles ne pouvoient ſe paſſer, en échange de leurs ſemences pour le chanvre et le lin, dont elles font annuellement un grand trafic avec ce Roiaume. Les Américains, d'un autre côté, n'oublierent rien pour tâcher de pouvoir ſe paſſer totalement de l'Angleterre; on établit à la Nouvelle York une ſociété pour l'encouragement des arts, des manufactures, et du commerce ſur le plan de celle de Londres; on y prit toutes les précautions néceſſaires pour avoir le débit de ces manufactures; et l'on ne tarda pas à s'appercevoir, que ni les natifs du pays, ni les ouvriers qu'ils avoient engagé par les appas du gain à venir s'établir parmi eux, n'étoient pas reſtés oififs; car on préſenta à la ſociété des toiles, des draps, du fer, ſi non délicatement manœuvré, du moins aſſez bien pour l'uſage journalier, de la dréche, des

liqueurs

liqueurs diſtillés, des tapiſſeries en papier, &c. elle en paru fort contente; et le débit en fut immenſe, une partie des habitans réſolut en même tems, dans la crainte que la laine ne vint à manquer, de ne tuer aucun agneau, et pour que leur réſolution influa même ſur ceux qui n'étoient pas de la confedération, il fut ajouté qu'on s'engageoit à ne ſe ſervir d'aucun boucher qui tua ou vendit des agneaux. En un mot l'induſtrie et la frugalité, prirent tout d'un coup la place de l'oiſiveté et de la confuſion; les principaux de chaque ville ſe picquerent de donner l'exemple au petit peuple, et ſe contenterent de porter des manufactures du pays, ou de vielles hardes, plutôt que de ſe ſervir de marchandiſes fabriquées en Angleterre, dont auparavant un chacun ſembloit avoir la fureur; et tout le monde en génêral fit de tels efforts, et prit des meſures ſi bien digérées, qu'on commence aujourd'hui à être convaincu, de ce dont juſque là on avoit eu peine à ſe perſuader, qui eſt, que dans peu les colonies pourroient par elles même ſe procurer tout ce dont elles avoient beſoin.

On ſe ſeroit imaginé que l'Amérique n'auroit pas été à même de tenir long tems tête à l'Angleterre, mais on ſe trompoit; il y fut queſtion de ceſſer d'envoier, comme de coutume,

tume, le Tabac de la Virginie et de la Caroline Méridionale en Angleterre; ce qui, vu la grande quantité qu'on tranſporte de là dans l'étranger, et le produit immenſe de cette denrée dans la Grande Bretagne, eut donné un échec conſidérable tant au commerce qu'aux revenus annuels.

Voilà tout ce qu'on a pu ramaſſer de plus précis ſur la conduite des ſix principales colonies Angloiſes de l'Amérique Septentrionale; ſçavoir la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle York, le Nouveau Jerſey, Philadelphie, la Virginie, les deux Carolines, et Maryland, au ſujet de ce fameux acte; du premier moment où elles eurent la nouvelle qu'il avoit paſſé au parlement, jusqu'à celui où elles en apprirent le rappel.

Avant d'en venir à ce rappel, le lecteur ſera ſans doute bien aiſe de parcourir les fameux débats qui ont agité la derniére ceſſion du parlement à ce ſujet.

Le 17 de Decembre le Roy fit l'ouverture du parlement par une harangue de laquelle il ſembloit qu'on pouvoit augurer que S. M. penchoit pour maintenir l'acte dans

toute ſa force; comme ces débats regardent le ſujet le plus important qui ait jamais fixé l'attention du public, depuis la queſtion mémorable où il s'agiſſoit de décider ſi les ſujets de la Grande Bretagne devoient être eſclaves, ou libres, j'en donnerai le détail le plus étendu et le plus juſte qu'il me ſera poſſible.

Je viens de dire que le Roi paroiſſoit incliné à ſoutenir un acte dont le deſtin de l'Angleterre et des colonies ſembloit dépendre; mais le premier de la chambre des communes qui porta la parole pour le Miniſtére, et celui qui le ſeconda, s'étant expliqué avec douceur et tendreſſe en faveur des Américains, ceux qui étoient du parti contraire prirent l'allarme. Mr. N—g—t ſurtout prétendit avec force qu'il étoit de *l'honneur* et de la dignité de la couronne de ſoutenir et de faire exécuter l'acte ſur le timbre, à moins que les Américains ne reconnuſſent que l'Angleterre avoit droit de les taxer, et qu'ils ne demandaſſent le rappel de l'acte comme une grace; il dit qu'après un calcul exacte il ſuppoſoit que les troupes que la Grande Bretagne entretient pour protéger *l'Amérique* (comme il le diſoit) alloient à neuf ſols par livre ſterling des taxes du pays;

tandis

tandis que celle du Timbre ne produiroit pas un chelin par tête ſur chaque habitant de l'Amérique; qu'au reſte un grain de poivre, lorſqu'il s'agiſſoit de maintenir des droits légitimement fondés, étoit cent fois plus précieux que des millions épargnés en les négligeant: il déclama enſuite contre l'ingratitude des colonies, et finit en accuſant le M——e d'encourager pluſieurs villes conſidérables par leur commerce et leurs manufactures à s'adreſſer au Parlement, et à envoier à leurs repréſentans des inſtructions pour obtenir le rappel de l'acte.

Mr. P—tt fut celui qui parla enſuite; il commença ſon diſcours par dire qu'on ne pouvoit rien de mieux que la harangue, qu'il approuvoit l'adreſſe préſentée à ce ſujet, à une expreſſion près, qui étoit *de bonne heure*, expreſſion qui ne lui pariſſoit pas tout à fait cadrer au peu de promptitude avec laquelle le M-n-e avoit informé le parlement des troubles *de l'Amerique*, ce qui dans des matiéres auſſi importantes devoit ſe faire *dans la minute* ; quand au précedent M——e, continuat-il, ſe tournant vers Mr. G——lle, " Il n'a fait que *des faux pas*. Pour celui d'àpreſent j'honore et reſpecte la probité des membres qui le compoſent, et ſurtout celle de ces meſſieurs

que j'ai devant les yeux, ce qu'il dit en fixant le General C—y, et les ſeigneurs de la tréſorerie ; malgré cela, ajouta-t-il, j'ai peine à m'y livrer totalement : pardonnez le moi, meſſieurs, continua-t-il, en leur faiſant une reverence, *la confiance ne croit que lentement dans un viellard* ; c'eſt dans la jeuneſſe qu'on eſt ſuſceptible de crédulité. Comparant les événements les uns aux autres, et jugeant des cauſes par leurs effets ; j'y découvre, ce me ſemble, les traces d'une *influence prédominante* ; qu'on ne s'imagine pas que je me laiſſe ſéduire par aucun préjugé national ; je déclare que je les déteſte, les regardant comme injuſtes, ſans fondement, inhumains, et peu génereux. Lorſque je quittai le Miniſtére ce ne fut pas le pays natal de mon antagoniſte, qui me fit prendre ce parti ; je ne me décidai que ſur le peu de prudence que je lui trouvai, jugeant les principes qu'il adoptoit tout à fait incompatibles avec l'eſprit de liberté. Lors qu'on reſolut à la chambre de taxer *l'Amérique*, je gardois le lit. Si ma ſanté m'eut permis de me faire porter au Parlement, je ſentois ſi fort les conſéquences de cette démarche, et elle me rouloit dans la tête avec tant de véhémence, que j'euſſes prié quelques mains charitables de me coucher ſur ce plancher, pour m'y

op-

oppoſer de tout mon pouvoir ; et comme ma ſanté eſt ſi chancelante que j'ai peu lieu de me flatter de la voir meillenre, je demande la permiſſion de dire un mot à preſent, ſans examiner ſi l'acte étoit juſte, équitable, néceſſaire, et fondé ſur les loix de la ſaine politique, ce que je veux remettre à une autre fois. Je me borne pour ce moment à un ſeul point; point qu'il me ſemble qu'en général on a méſentendu, je veux dire le droit d'impoſer cette taxe. Il y a parmi les membres de cette auguſte aſſemblée des gens (regardant Mr. N—g—t) qui ſemblent en faire un point *d'honneur*. Le prendre dans ce ſens, c'eſt courir à bride abbatuë vers notre perte, ſans examiner ſi nous prenons le bon ou le mauvais chemin, pour pourſuivre une chimére. Je ſuis d'avis que l'Angleterre n'a aucun droit d'impoſer des taxes ſur les colonies. Je n'en reconnois pas moins pour cela le droit de Suprémacie qu'elle a ſur l'Amérique quant au governement, et à la legiſlature en general—Les colonies ſont ſujettes de la Grand Bretagne ; elles ont les memes droits que vous, Meſſieurs, et doivent par-conſéquent partager avec vous les priviléges dont vous jouiſſés comme hommes et comme *Anglois*. Etant ſujets à nos loix, *les Américains* doivent

auſſi

auſſi participer à toutes nos libertés. Ils ſont les enfans, non les bâtards *de l'Angleterre.* —Le droit d'impoſer des taxes ne dépend chez nous ni du pouvoir ſouverain ni du légiſlatif.—Les taxes ſont un don volontaire accordé par les communes ſeules. Lorſqu'il s'agit de faire de nouvelles loix, il eſt néceſſaire que les trois états du Roiaume y concourent également; mais par rapport aux taxes, la concurrence des paires, et le conſentement du Roi, ne ſervent que pour donner la forme à ce que les communes ont réſolu; et ce ſont elles ſeules qui décident de cet article. Autrefois les terres étoient partagées entre la couronne, les pairs, et le clergé. Aujourd'hui les pairs et le clergé s'en ſont dépouillés en faveur de la couronne. Ils n'ont donné que ce qui leur appartenoit. Depuis la découverte de l'Amérique, et par d'autres circonſtances qui y ont concouru, les communes ſont à preſent en poſſeſſion des terres. La courronne a renoncé elle-même aux grands biens qu'elle poſſedoit; et l'egliſe (Dieu veuille la protéger) n'a conſervé qu'une fort mince pittance. Il n'y a pas plus de comparaiſon entre ce que poſſedent les ſeigneurs et les communes, qu'il y en a entre une goute d'eau, et le grand Ocean; cette chambre repréſente ces communes,

qui

qui ſont les propriétaires des terres; et ces propriétaires repréſentent virtuellement le reſte des habitans; de ſorte que lorſque la chambre donne ou accorde, nous donnons ou accordons ce qui eſt à nous: mais lorſque nous impoſons une taxe ſur *l'Amérique*, que faiſons nous? Nous les communes *de la Grande Bretagne* donnons et accordons à votre Majeſté, quoi? ce qui nous appartient? Non; nous donnons et accordons à votre Majeſté ce qui appartient aux communes de votre Majeſté *en Amérique* — on en ſent d'abord toute l'abſurdité ——

" Il eſt abſolument néceſſaire dans un pays de liberté qu'il y ait une diſtinction entre le pouvoir légiſlatif, et le taxatif. Le Roi, les pairs, et les communes partagent également le pouvoir légiſlatif. Si le taxatif faiſoit part du légiſlatif, le Roi et les pairs y auroient le même droit que vous; droit que ſans doute ils réclameroient, et dont ils ne tarderoient pas à uſer, ſi jamais ils étoient aſſez puiſſans pour en faire admettre le principe.

" Il en eſt parmi nous qui ſe ſont imaginé que les colonies ont des repréſentans virtuels dans cette chambre. J'avoue que

je

je ſerois curieux de ſçavoir qui repreſente ici les Américains ; eſt-ce quelque Chevalier d'une des contrées de ce Roiaume? IL SEROIT A SOUHAITER QU'IL Y EUT UN PLUS GRAND NOMBRE DE CES RESPECTABLES REPRESENTANS. Me dira-t-on peut être qu'il y a quelque membre d'un bourg qui repréſente *les Américans?* c'eſt ſans doute un bourg que jamais ame vivante n'a connu. Voila juſtement où *notre conſtitution eſt défectueuſe*, il n'y a pas moien qu'elle ſe ſoutienne un ſiécle de plus ſur ce pied—ſi on n'y apporte un prompt reméde, nous avons tout à craindre des ſuites qui en réſulteront infalliblement. On ne peut rien avancer de ſi abſurde, ni de ſi mépriſable que de dire que *l'Amérique* a ſes repréſentans dans cette chambre, je ne veux pas me donner la peine de le réfuter.

De tout tems nos Communes *d'Amérique*, repréſentées par leurs différentes aſſemblées, ont eu et exercé le droit de donner et d'accorder leur argent, droit analogue à leurs conſtitutions; elles euſſent été éſclaves ſi on les en eut privé. L'Angletterre en même tems par ſon droit de ſuprémacie les a toujours aſſujettis à ſes loix, en lui donnant les mêmes réglemens, et les mêmes reſtrictions

tant

tant par rapport au commerce, qu'à la navigation et aux manufactures, enfin par rapport à tout, excepté ſur l'article de l'argent, qu'elle ne s'eſt jamais cru autoriſée de prendre de leurs poches ſans leur conſentement. Je dirois ici volontiers à ce ſujet,

Quam ultra citraque nequit conſiſtere rectum.

Mr. P—tt conclu ſon diſcours d'un air aiſé et familier, mais d'un ton ſi bas qu'on eut peine à diſtinguer ce qu'il diſoit.

On garda le ſilence pendant quelques minutes, après quoi Mr. C--w--y ſe leva, et dit qu'il avoit attendu pour voir ſi quelqu'un voudroit répondre à ce qu'on venoit d'avancer, dans l'intention d'y répliquer; mais que comme perſonne n'avoit pris la parole, il ne lui reſtoit qu'à déclarer publiquement qu'il étoit du même ſentiment que Mr. Pitt; qu'il ne pouvoit cependant cacher qu'il étoit échappé deux choſes à ce Miniſtre qui lui faiſoient d'autant plus de peine, que tout ce qui part d'une telle ſource à beaucoup plus de force. La premiére étoit le reproche qu'on ſembloit vouloir lui faire de n'avoir pas informé aſſez

tot le P--l--t des troubles *de l'Amérique*. Pour s'en laver, il aſſura la chambre que les prémiers rapports lui avoient d'abord paru ſi vagues et ſi imparfaits, qu'il ne les avoit pas jugé dignes de l'attention du P--l--t. Il ajouta que quant *à une influence prédominante*, dans ſon particulier il n'y avoit pas la moindre prétention, et qu'autant qu'il ſe croioit capable d'en juger, il penſoit pouvoir en dire autant de tout le Miniſtére. Mr. P--t lui repliqua *la reponſe eſt bonne, ſi elle eſt juſte*. Mr. G---lle qui avoit profité de ce tems pour ſe remettre, ſe leva ſans vouloir entrer en diſcuſſion ſur la doctrine des impôts, ſur la repréſentation effective des *Américains*, ni ſur la différence entre le pouvoir taxatif et le légiſlatif; il déclama amérement contre la lenteur avec laquelle le M--n--e avoit informé le P--l--t des troubles de *l'Amérique*, troubles, dit-il, qui tendoient à une rebellion ouverte, et méneroient à une *révolution*, ſuppoſé que la doctrine qu'on venoit de prêcher paſſa en forme de dogmes. " On accorde, ajouta-t-il, le droit de ſuprémacie à l'Angleterre ſur *l'Amérique*, on ne peut le nier; le pouvoir taxatif n'eſt-il donc pas un des principaux attributs de la ſouveraineté ? n'eſt-il pas une branche de la legiſlature? on en fait, et

on

on en a fait uſage vis-à-vis de ceux qui n'ont et n'eurent jamais de repréſentans. On exerce ce pouvoir ſur la compagnie des Indes, les négociants de Londres, ceux qui ont de l'argent dans les fonds publics, et ſur pluſieures villes conſidérables par leurs manufactures. On l'avoit exercé ſur le palatinat de Cheſter; et ſur l'évêché de Durham long tems avant qu'ils envoiaſſent des repréſentans au parlement. Pour le prouver, j'en appelle au préambule des actes qui leur donnent le droit d'avoir des repréſentans; l'un eſt ſous le regne *d'Henry huit*, l'autre ſous celui de *Charles ſecond*. Alors Mr. G-----lle quota l'extrait de ces ſtatuts, et déſira qu'on en fit la lecture; ce qui aiant eut lieu, il continua ſon diſcours dans ces termes; " Lorſque je propoſai de taxer l'Amérique, je demandai à la chambre s'il y avoit quelqu'un qui put diſputer que nous euſſions le droit de le faire. Je fis la même queſtion à différentes repriſes, et perſonne ne s'aviſa de vouloir le nier; rien de plus naturel que d'obéïr à ceux qui nous protegent. *L'Angleterre* protege *l'Amérique*; *l'Amérique* doit lui obéïr. Si on veut en diſconvenir, qu'on me diſe quand les Américains out été émancipé. Lors qu'ils ont beſoin de notre protection, ils ſont alertes à la demander. Nous ne la leur avons

jamais refuſé; la nation s'eſt conſidérablement endéttê à ce ſujet; et aujourd'hui qu'on veut les faire contribuer légérement aux dépenſes occaſionnées pour leurs propres intérêts, ils déclinent notre autorité, inſultent nos officiers, et, pour trancher le mot, arborent l'étendart de la rébellion; mais c'eſt dans cette chambre qu'il faut chercher la ſource de la ſédition des colonies, c'eſt à l'eſprit de faction qui regne parmi nous qu'il faut l'attribuer. On n'eſt que peu circonſpect ſur ce qu'on avance dans la chaleur des débats, on s'inquiéte peu des conſéquences, pourvu que la cabale vienne à ſon but. On nous prévint que nous entamions une matiére delicate; on nous ménaça que nous ne trouverions pas les eſprits diſpoſés à l'obéïſſance. N'étoit-ce pas autant que ſuggérer aux *Américains* de s'oppoſer à l'acte, et leur faire eſperer qu'ils ſeroient ſoutenus dans leur déſobéïſſance; *Tenons bon pendant quelque tems*, ſe dirent ils, *et nos amis ſeront en place; et à même de nous protéger*. Ingrats *Américains!* on vous a comblé de bienfaits! pendant que j'étois dans le miniſtére! on avoit accordé un premium ſur leurs bois, leur fer, leur chanvre, et divers autres produits de leur pays; on s'eſt relaché en leur faveur ſur l'acte de la navigation; malgré cela tous les papiers publics

publics parlent de moi comme du deſtructeur du commerce de *l'Amérique*. On m'accuſe ſur-tout d'avoir donné des ordres et des inſtructions pour empêcher leur commerce avec les Eſpagnols, et d'avoir par-là bouché le ſeul canal qui faiſoit paſſer chez nous l'argent Eſpagnol par la voie de l'Amérique Septentrionale; je défie tout l'univers de produire pareils écrits ou inſtructions ſignés de ma main. Je ne m'oppoſai jamais qu'au commerce illicite; qu'on interroge à ce ſujet Mr. Long qui trafique dans *ce pays*; c'eſt un homme connu à la cité, et dont la reputation eſt ſans reproche. Il répondra que je fus toujours prêt à encourager de tout mon pouvoir le commerce de l'*Amérique*. La calomnie me parut toujours trop au deſſous de moi pour y répondre; mais c'eſt ici l'endroit propre pour ſe laver de fauſſes imputations." Mr. G--lle n'en dit pas d'avantage; alors pluſieurs membres ſe leverent, mais à un ſimple mouvement de Mr. P-tt, on n'entendit qu'un cri d'un bout de la ſale à l'autre, qui appelloit Mr. P-tt, Mr. P-tt, au point que l'orateur fut obligé de crier ſilence.

Milord Strange s'oppoſa à ce que Mr. P-tt parla deux fois ſur le même ſujet, quoi-

quoique la chambre ne fut pas formée en committé. Sur quoi Mr. P-tt lui repliqua qu'il ne s'imaginoit pas parler deux fois, aiant expreſſément réſervé une partie de ſon diſcours pour ne pas perdre le tems, et il dit qu'il en appelloit à la chambre; il fit une pauſe, et la chambre lui criant de *continuer*, il reprit ſon diſcours dans ces termes. " Monſieur, on m'accuſe d'avoir fait naître les troubles *de l'Amérique*, tout le crime de ces pauvres *Américains* eſt de s'être expliqué librement ſur le chapitre de ce malheureux acte. Je ſuis auſſi mortifié que ſurpris de voir que la liberté de parler ſoit réputée pour crime dans cette chambre. Cependant je ne m'en épouvante pas. J'en ferai uſage, un chacun doit m'imiter ſans crainte; c'eſt une liberté dont la perſonne qui la calomnie auroit pu profiter, et elle doit en avoir profité. Elle auroit du ſe déſiſter de ſon entrepriſe; cette perſonne nous peint les *Américans* comme un peuple obſtiné; et qui s'eſt preſque revolté; je ſuis enchanté que *l'Amérique* ne ſe ſoit pas ſoumis. Trois millions d'ames aſſez inſenſibles aux attraits de la liberté pour embraſſer volontairement l'eſclavage, auroient été trés propre pour faire des eſclaves du reſte. Je ne viens point ici armé de toutes piêces,

ni

ni plaſtronné d'actes de parlement pour défendre la cauſe la liberté; mais ſi je voulois avoir recours à de pareilles armes, je citerois auſſi les deux cas de Cheſter et de Durham; et je les citerois pour montrer que même ſous les regnes les plus deſpotiques, les parlemens rougiſſoient de taxer les peuples ſans leur aveu, et que ce fut par ce motif qu'on leur accorda le droit d'avoir des repréſentans. Pourquoi ce Monſieur ne fait-il mention que de Cheſter et de Durham? Il auroit pu nous citer le pays de Galles, qui ne fut jamais taxé par le parlement juſqu'à ce qu'il fut incorporé. Je me garderai bien de diſputer ſur Cujas, ni Bartole avec mon antagoniſte, je rends juſtice à ſes talens, ils me ſont connus, et je lui ai obligation de ſes profondes recherches. Mais lors qu'il s'agit en général de défendre la liberté conſéquement à nos conſtitutions; c'eſt un point ſur lequel je ne ſuis jamais en défaut, je connoîs le terrain, et ſur cet article je ne crains perſonne. On ajoute que pluſieurs ſont ici taxés, ſans avoir des repréſentans; comme la compagnie des Indes, les négocians, ceux qui ſont intéreſſés dans les fonds publics, ainſi que les manufactures; mais on devroit faire reflexion que la pluſpart de ceux que nous venons

de

de citer ſont repréſentés ſous differentes capacités, et que pluſieurs ſont membres de parlement, ſoit par rapport à leurs terres, ſoit de la part de quelque ville ou bourg où ils ont le droit de bourgeoiſie. Il eſt malheureux que le nombre des repréſentants ne ſoit pas plus grand; mais comme habitans du pays ils ſont tous repréſenté virtuellement. Je n'oſe m'imaginer qu'en citant ici ceux qui ſont intéreſſés dans les fonds on veuille compter les dettes de la nation comme un bien qui lui appartient; depuis l'acceſſion du Roi Guilliaume nous avons eus différens miniſtres, les uns avec des talens ſupérieurs, d'autres un peu plus bornés (il en fit ici l'énumération) mais aucun d'eux ne'ut jamais l'idée, ni ne ſongea même à dépouiller les colonies de leurs droits; cette glorieuſe époque étoit réſervée au Miniſtére de ——. J'avoue qu'il s'eſt trouvé aſſez de gens qui m'ont communiqué ce beau projet pendant que j'étois Sécrétaire d'etat; peut-être qu' alors *les Américains*, voiant d'un côté l'ennemi à leurs portes, et de l'autre les Anglois prêts à leur enfoncer le poignard dans le ſein, nous euſſent donne le choix, et ſe fuſſent ſoumis au joug; mais c'eut été abuſer des circonſtances critiques où ils ſe trouvoient, ce qui nous eut fait peu d'honneur.

Mr.

Mr. G- - - lle fait beaucoup valoir les bontés qu'il a eut pour *l'Amérique*; mais le profit n'en doit-il pas finalement revenir à l'Angleterre? en ce cas queile eſt l'obligation que lui doivent *les Colonies?* et ſi cela n'eſt pas, il a dépenſé mal à-propos l'argent de la nation. Je ne prens pas le parti des *Américains*, je ne ſonges qu'aux interêts de l'Angleterre; je ſoutiens que le Parlement a droit d'impoſer telles loix et telles reſtrictions qu'il lui plait *à l'Amérique*, notre ſuprémacie ſur les colonies eſt inconteſtable. Lorſque deux pays ſe trouvent dans des connexions pareilles à celles qui ſubſiſtent entre l'Angleterre et ſes *colonies*, ſans être incorporés l'un à l'autre, il faut de toute néceſſité qu'un des deux gouverne, le plus conſidérable doit donner des loix au plus foible; mais ces loix ne doivent en rien déroger aux principes fondamentaux des conſtitutions communes aux deux pays.

" Ce n'eſt pas ma faute ſi Mr. G- - - -lle ne ſçait pas la différence d'une taxe qu'on impoſe dans le pays, ou d'une qu'on impoſe au dehors; mais on doit diſtinguer un impos levé dans l'intention d'augmenter les revenus de l'état, de certains droits mis pour regler le Commerce, pour le bien des ſujets;

quoiqu' à la longue les derniers puiſſent auſſi contribuer à l'entretien de l'état."

" On demande quand *les Colonies* ont été émancipées?" qu'on me diſe premiérement quand il a été reſolut qu'elles duſſent être eſclaves; au reſte je ne cherche pas à m'amuſer de jeux-de-mots. Pendant le tems que j'avois l'honneur de ſervir le Roi, je ne négligeois aucune occaſion de m'informer des moindres bagatelles, et la place ou j'étois m'en fourniſſoit journellement les moiens. Je ſuis donc aujourd'hui fondé dans ce que j'avance; ſi j'ai de bons matériaux, il m'en a couté de la peine pour les amaſſer, et les mettre en ordre; et j'oſes aſſurer après un calcule exacte, que l'Angleterre tire tous les ans une couple de millions des differens branches de ſon commerce avec les *Colonies*; voilà meſſieurs la ſource d'où dériverent tous vos ſuccès dans la dernière guerre. Les terres qui, il y a trente ans, étoient amodiées à deux mille livres ſterlings, le ſont aujourd'hui à trois mille; celles qu'on vendoit alors courement pour quinze ou dix-huit ans, ſe vendent aujourd'hui pour trente. C'eſt à *l'Amérique* que vous en avez obligation. Voilà comme *les Colonies* vous rembourſent de ce qu'il vous en coute pour les protéger. Souffrirons nous

après

après cela qu'un pauvre petit financier vienne nous débiter avec effronterie qu'il peut ramaſſer un grain de poivre dans l'Echiquier, tandis que la nation y perdroit des millions. Je ne veux pas dire juſqu'où l'on pourroit pouſſer ce commerce, et quel pourroit en être le profit ; d'autant plus que je n'ai rien dit de la population, et de l'augmentation journaliére des Colonies par la quantité d'Européens qui s'y transplantent, ce qui me fait voir clairement que le commerce de *l'Amérique* pourroit être porté bien plus haut ; mais, Meſſieurs, au lieu de l'encourager, vous l'avez reſtraint ; non content de cela, vous en avez agis de même quant à notre commerce avec *les Colonies*. Il n'y a que deux nations qui ſemblent faites pour le commerce de l'Amérique, voudriez vous en avoir vingt ? Laiſſez ſubſiſter tous les Actes de Parlement qui ſont analogues aux traités, mais ne permettez pas que vos Miniſtres deviennent des ſuppôts de la douane pour l'Eſpagne, ni pour aucune autre puiſſance étrangére—nous pechons dans beaucoup d'articles, et il y en a pluſieurs autres qu'on pourroit redreſſer.

Mr. G - - - - lle paroit ſe plaindre qu'on l'ait peint avec déſavantage dans les papiers

publics; c'eſt le cas d'un chacun, et ce fût le mien dans la dernière guerre par rapport à la rupture avec l'Eſpagne, puiſqu'on me reprochoit publiquement d'avoir violé le droit des nations, vis-à-vis de cette couronne. On lacha même à ce ſujet des billets à la main; et ſi le Miniſtére n'y prêta pas les mains, du moins jamais ne parut-il le contredire. Je ne répéterai pas ici quels furent les avis que je donnai au Roi; on peut les trouver ſignés de ma main parmi les archives de la couronne; mais je dirai quels furent les avis que je ne donnai pas au Roi; ce ne fut pas de violer les droits des nations. Quant à ce qui regarde les ſoupçons qu'on a eut que Mr. G----lle s'étoit en quelque façon oppoſé au commerce que faiſoient les Colonies avec les Eſpagnols pour leurs lingots, j'avoue que j'en ai ouïs parler d'un ton à me faire croire que la choſe n'étoit pas ſans fondement.

Au ſurplus, ce monſieur ne doit pas sétonner que ni lui ni le Miniſtére ne furent controlés, lorſque d'accord ils prétendirent avoir droit de taxer *l'Amérique*. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſe défit de cette complaiſance un peu trop marquée; ſans quoi il eſt à craindre que le peu de reſpect qu'on conſerve encore pour les membres de parlement

ment ne vienne à rien. Le feu Lord Bacon a prophetiſé que tôt ou tard cette queſtion ſeroit agitée. J'éus une violente démangeaiſon de la mettre ſur le tapis dans le tems de la guerre d'Allemagne; le moment me paroiſſoit favorable, on la nommoit *ma guerre d'Allemagne:* je demandois à chaque ceſſion de parlement ſi quelqu'un trouvoit à redire à la guerre d'Allemagne? perſonne ne me repondit, excepté *le Chevalier Daſhwood* aujourd'hui *le Lord Diſpenſer*, qui me dit avec une noble aſſurance *qu'elle* ne lui plaiſoit pas; je l'en eſtimai d'avantage, et fus faché lors qu'on lui ôta ſes emplois.

" On a fortement éxaggéré dans le public la force *des Américains*; c'eſt un topic dont on ne devroit uſer qu'avec précaution. Si la juſtice eut été de notre coté, et notre cas plus net, il n'y a pas de doute que nous ne puiſſions les écraſer; mais lors qu'il s'agit d'un acte auſſi injuſte que celui du papier timbré, acte contre lequel la plûpart des Anglois ſe rccrie, je ſuis le premier à intercéder pour eux. D'ailleurs, Meſſieurs, vous n'êtes rien moins que ſeurs de réuſſir, ſi *l'Amérique* tombe, ſa chûte reſſemblera à celle du Coloſſe, elle embraſſera les piliers qui ſupportent l'état, et en déracinera

juſqu'

juſq'uaux conſtitutions fondamentales. Sont ce donc là les fruits de cette belle paix que vous vantez ? cela s'appelle ne remettre l'épée dans le fourreau que pour l'enfoncer dans le ſein de vos compatriotes. Je ne prétens pas dire que *les Américains* aient en tout agis avec prudence et modération. On leur a fait tort ; et par là on les a pouſſé à bout : voulez vous les punir des fautes que vous leur avez fait commettre ? ne vaut il pas mieux que nous ſoions les premiers à rentrer dans nous mêmes ? je repons qu'alors ils ſuivront notre exemple.

" Je finirai, en diſant que je ſuis d'avis qu'on rappelle *ſans perdre de tems et dans ſon entier l'acte* ſur le timbre, et qu'on mentionne qu'on la rappellé, parce qu'on le trouvoit mal fondé ; mais qu'on n'oublie pas de prendre en même tems toutes les précautions néceſſaires pour établir et faire reconoître la ſuprémacie de l'Angleterre ſur *les Colonies* quant à la legiſlature ; donnons telles bornes qu'il nous plaira à leur commerce, et à leurs manufactures, exerçons vis-à-vis d'elles tout acte de ſouveraineté, mais ne pillons pas leur argent ſans leur aveu."

Voilà

Voilà la fin de ce fameux diſcours dont l'éloquence ſçeut perſuader la chambre des communes, et dont la ſuite fut que le 18 de Mars ſuivant l'acte ſur le timbre fut rappellé et ſigné du Roi; on fit le même ſoir des feux de joye dans toute la ville de Londres, il y eut des illuminations, preſque tous les vaiſſeaux qui étoient ſur la Tamiſe firent des rejouiſſances, et il en fut de même dans la plûpart des villes du Roiaume. Peu de tems après il fut de nouveau queſtion de faire rentrer Mr. Pitt dans le miniſtére, mais la choſe n'eut pas lieu: ce ne fut qu'au commencement de Juillet qu'on entama la derniére négociation qui eſt enfin venüe à ſa maturité; bien des gens prétendent que le Duc d'York en jettat les premiers fondemens dans ſon voiage de Bath. S. A. R. marchant ſur les traces du feu Duc de Cumberland d'auguſte mémoire, n'échappe aucune occaſion de ſervir la patrie; également attaché au Roi et à la nation, ce digne prince s'empreſſe à être le médiateur entre le Monarque et ſes ſujets; de pareils ſentimens dans un âge auſſi peu avancé ſont d'un heureux augure pour l'Angleterre. Enfin le 30 Juillet Monſieur Pitt fut créé Comte de Chatham et déclaré garde du ſçeau privé; en même tems le mini-

miniſtére fut arrangé de façon qu'on a lieu de s'en promettre les ſuites les plus heureuſes. Je crois qu'à prendre en détail toutes les différentes perſonnes qui compoſent ce miniſtére on peut aſſurer que chacune en particulier, plus animée du bien de la patrie que flattée des grandeurs du poſte qu'elle occupe, en ſent tout le poids, et ne ſonge qu'à en remplir les devoirs pour l'interêt et l'honneur de la nation; chacun de ces miniſtres penſe ſans doute comme le Duc de Vorceſter dans la tragédie d'Edward, lors qu'il dit,

" C'eſt peu que les périls, l'eſclavage, et la peine,
" Que dans tous les états le miniſtére entraine;
" Jugez quels nouveaux ſoins exigent mes de-
" voirs :
" Miniſtre d'un empire où regnent deux pou-
" voirs,
" Où je dois, uniſſant le trône et la patrie,
" Sauver la liberté, ſervir la monarchie,
" Affermir l'un par l'autre, et former le lien
" D'un people toujours libre et d'un Roi citoyen;
" Ma fortune eſt un poids que chaque jour aggrave.
" Maitre et juge de tout, de tout on eſt eſclave.

Toute

Toute l'Angleterre, qui connoît l'intégrité et le patriotiſme du General Conway, á paru enchantée de le voir continué dans ſon poſte de Sécrétaire d'état au département du Nord; on lui a adjoint le comte de Shelburne pour le ſud. Dans le peu de tems que ce Seigneur a eu le département du commerce, on a pris les idées les plus favorables de ſes talens; quoiqu'il ſoit encore jeune, ainſi que le Duc de Grafton qui vient d'être mis à la tête de la Tréſaurerie, on peut à juſte titre appliquer à l'un et à l'autre ces deux vers de Corneille:

" Je ſuis jeune il eſt vrai; mais aux ames bien
" nées
" La vertu n'attend pas le nombre des années."

Mr. Charles Townſhend, ce génie qu'on ne peut bien définir qu'en diſant, que dans quelque poſte qu'on le place, il ſe trouve également dans ſa ſphére, a été fait Chancelier de l'Echiquier. Milord Barrington, qui depuis un tems infini a toujours été emploié dans le miniſtére, eſt continué comme ſécrétaire d'état au département de la guerre; on a vu ce ſeigneur remplir egalement avec droiture et dignité les differents poſtes de

premier Lord de l'Amirauté, de Tréſaurier de la Marine, et de grand maître de la garde-robe; et ce qui prouve qu'on n'a jamais trouvé à mordre ſur lui, c'eſt que dans les divers changements qui ont eu lieu depuis pluſieurs années, il a toujours été emploié. On peut dire la même choſe du Duc de Rutland, et de Milord Granby ſon fils; ſans jamais donner dans l'eſprit de parti, ils n'en ont ſuivi qu'un, qui eſt celui de la patrie; également reſpectés des différentes factions, ils ſe ſont conſtamment maintenu dans l'eſtime de leur Roi, et ce Monarque vient d'en donner une preuve bien diſtinguée au Marquis de Granby, en le nommant Capitaine General, et Commandant en Chef de toutes ſes troupes en Angleterre. Egalement ſoigneux à recompenſer les ſervices* rendus

* Ceux qu'a rendu ſous ce regne Milord Northumberland, dans ſa Vice-roiauté d'Irlande, où il s'eſt fait adorer, viennent d'être payés par le Bonet ducal dont S. M. à décoré Milord, dignité à laquelle ce ſeigneur fait honheur. Milord Cardigan vient auſſi d'étre fait Duc, S. M. croiant devoir cette marque d'eſtime à une des plus anciennes Maiſons du Roiaume dont trois differentes branches ont ſéancé à la Chambre des pairs; à ſçavoir le Duc de Mancheſter, dont les ſentimens ſont encore bien au deſſus de la naiſſance, le Comte de Sandwitch, et le Comte d'Halifax. On trouve dans la perſonne d'Edward Montagu aujourd'hui changé des affaires

rendus à ſes prédéceſſeurs, George III. vient d'élever Milord Ligonier au rang de Comte de la Grande Bretagne ; ce reſpectable militaire qui dans l'avant dernière guerre ſauva la vie au feu Duc de Cumberland au pays-bas, et empêcha la déroute de l'armée Angloiſe, au prix de ſa liberté, n'a jamais été marié ; ce ſera le Colonel Ligonier ſon neveux qui s'eſt dejà diſtingué dans le mêtier des armes, et a auſſi montré des talens pour le Cabinet, qui ſuccedera un jour à ſes titres. Si ces arrangemens ont paru plaire au public, combien en même tems n'a-til pas été charmé de voir Milord Camden (ſon idole) élevé au premier poſte de la magiſtrature ? La nation Angloiſe regarde le moment où ce Seigneur a reçeut les ſçeaux, comme celui où le meilleur des Rois aſſure pour toujours la liberté des trois Roiaumes. Mr. Wilmot lui a ſuccedé à la cour des Common Pleas, et on ne doute pas que l'intégrité et l'éloquence de ce Ma-

faires du Roi de Pologne en Angleterre un bien digne rejetton de cet illuſtre ſang ; l'élévation de ſon cœur et ſes ſentimens prouvent qu'il deſcend des anciens Comtes de Mancheſter ; j'ai vu des lettres du Monarque Polonois à ce gentilhomme qui marquent le cas qu'il en fait, et il n'y a pas de doute que ſon merite particulier ne le faſſe un jour parvenir aux premiers poſtes de la Robe.

giſtrat ne lui faſſent une réputation auſſi brillante que celle de ſon prédecéſſeur. l'Admiral Chevalier Hawke vient d'etre mis à la tète de l'Admirauté, la brillante réputation qu'il s'eſt faite dans les dernières guerres, ne laiſſe aucun doute ſur l'honneur qu'il acqnerera dans ce nouveau poſte ou tous les bons marins ſont enchantès de le voir.

Si j'ai paru perdre un moment Mr. Pitt de vue, ce n'a été que pour donner une légére eſquiſſe du nouveau Miniſtére ; Miniſtére qui vient d'être formé ſous ſon approbation ; époque que la nation Angloiſe ſembloit attendre depuis long tems avec la derniére impatience, et dont cependant le general ne paroit pas aujourd'hui auſſi content qu'on l'auroit cru, parce que Mr. Pitt a accepté le titre de *Comte de Chatham* ; belle raiſon pour crier contre lui ! qu'on me permette de jetter un coup d'oeil ſur le paſſé, pour voir ſi cette raiſon eſt fondée.

Lorſque Mr. Pitt quitta les ſçeaux, il laiſſa la nation au pinacle des grandeurs ; ce n'eſt pas ſa faute ſi l'on ne ſuivit pas les avis qu'il avoit donné par raport à l'Eſpagne ; ſi on y eut déféré, nou ſeulement on eu mis fin à la guerre, mais on ſe fut même rembourſé de tout ce qu'elle coutoit. L'Eſ-

pagne,

pagne, outre la partialité qu'elle affichoit pour les ennemis de l'Angleterre, ſe préparoit depuis long tems à tourner ſes armes contre elle; jamais cette couronne n'avoit voulu donner de reponſe catégorique, lors qu'on lui avoit demandé contre qui étoient deſtinés les armements qu'elle faiſoit; quoiqu'on n'en pu méconoître le but. Les gallions qui lui apportoient les tréſors de Indes étoient en chemin, elle n'attendoit que leur arrivée pour lever le maſque; la prudence ne vouloit elle pas, comme Mr. Pitt l'avoit conſeillé, qu'on s'en empara? on eut par là ſauvé toute la dépenſe de la guerre de Portugal, la paix ſe ſeroit faite plutôt, et quelle paix n'eut on pas fait? mais....

C'eſt cependant cet homme incomparable, qui avoit ſi bien conſeillé les Anglois, qu'aujourd'hui la calomnie la plus atroce ſemble prendre à tache de perſécuter; et pourquoi? parce qu'il eſt paſſé de la chambre des communes à celles des pairs, et qu'on prétend qu'il ne peut plus ſervir la nation dans l'une, comme il a fait dans l'autre. Il eſt cependant clair qu'étant à la tête du miniſtére, et dans la chambre haute, il peut rendre des ſervices plus eſſentiels à la patrie qu'étant parmi les communes, ſans être dans le miniſtére. Le

meil-

meilleur des Rois qui ſçait aprécier le mérite, et rend juſtice aux lumiéres de Milord Chatham, ainſi qu'à ſon exacte probité, ſemble gouter ſes avis; et quels avis un tel homme n'eſt-il pas capable de donner? rougiſſez, ingrats! qui le vilipendez, vous mériteriez qu'il vous abandonna; mais il aime trop ſa patrie pour que vos procédés injuſtes influent ſur les ſiens; vous le verrez toujours avec la même ardeur n'avoir en veuë que votre bien, il vous ſervira malgré vous, et vous forcera à l'eſtimer. La crainte et le reſpect qu'inſpire ſon nom vont rendre vos ennemis exactes à remplir ſcrupuleuſement les traités; et au lieu d'une guerre où vous ſemblez craindre qu'il ne vous entraine, il vous fera jouir des douceurs de la paix, et en profitera pour étendre votre commerce, et aſſurer vos libertés. C'eſt alors, ſans doute, que vous conviendrez qu'un pair du Roiaume qui veut ſervir ſa patrie, s'il a des talents, le peut auſſi aiſément qu'aucun membre de la chambre des communes; et je ne doute pas que vos petits enfans ne parlent de *Milord Chatham* avec la même admiration que vous avez fait de *Mr. Pitt.* Il eſt vrai qu'en même tems ils ne pourront s'empêcher de rougir de votre ingratitude, et de votre peu de diſcernement.

Com-

Comment-oſe-t-on en effet comparer *Milord Chatham* à feu *Milord Bath?* quels ſervices ne vous a pas rendu le premier? montrez moi ceux du ſecond? tout le monde ſent ici combien la comparaiſon cloche; quand d'ailleurs elle ſeroit juſte, la conſéquence n'en ſeroit pas mieux fondée; parceque ſi Milord Bath a ceſſé de prendre le parti du peuple dès qu'il a eut le pied dans la chambre haute, ce n'eſt pas une raiſon pour aſſurer que Milord Chatham en fera de même; n'a-t-on pas vu des pairs rendre les ſervices les plus ſignalés à la patrie? et ne ſe reſſouvient-on pas avec reconnoiſſance que ſi feu *Cecil* fut un des plus grand Sécrétaires d'état qu'ait eu l'Angleterre avant lui, il ne la ſervit pas moins fidélement depuis comme *Lord Burleigh?* n'a-t-elle pas un nombre infini de pairs dont les noms ſont gravés au temple de mémoire pour les ſervices qu'ils ont rendu? Méconnoît-elle ceux dont elle a de nos jours obligation aux Cheſterfield, aux Harrington, aux Granville, et aux Hardwicke? ainſi qu'à tant d'autres dont je ne peux me rappeller les noms. Cependant ces Seigneurs, pour être dans la chambre haute, en ont ils moins bien ſervi la patrie? Avec un cœur comme celui de *Mr. Pitt*, les talens de *Milord Chatham* ne peuvent qu'être

fort

fort utiles à l'Angleterre, dans quelque poſte qu'il ſoit. Parmi ces divers talens, je lui trouve ſurtout les deux principaux qui caractériſent un grand Miniſtre; l'impartialité, et l'art de bien choiſir ſon monde. Ses ennemis ont voulu l'accuſer de partialité par rapport à *l'Ecoſſe*, mais ſans le moindre fondement; le mérite ſeul a toujours paru décider Monſieur Pitt lorſque dans le cours de ſon miniſtére, il a été queſtion d'emploier quelqu'un pour le ſervice de la patrie: perſonne plus que lui ne rend juſtice à la valeur des Ecoſſois; il ſuffit pour s'en convaincre de jetter un coup d'oeil ſur le nombre de braves officiers de cette nation qui ont été emploiés de ſon tems dans la derniére guerre; on trouvera, dans la marine l'Admiral Holbourne, l'Admiral Chevalier Duglas, le Capitaine Lockart, le Capitaine Gilchriſt, le Capitaine Elliot, le Capitaine Balfour, et le Capitaine Loggie---dans l'armée, le General Murray Gouverneur du Canada, le Colonel Lord Rollo, le Colonel Montgomery frere du Comte d'Egglintone, le Colonel Fraſer fils du feu Lord Lovat, le Colonel Crawford, le Colonel Cunningham, le brave Colonel Monro, et tant d'autres dignes fils de Mars nés en Ecoſſe, dont les

noms

noms ne me reviennent pas à préſent*. Si d'un autre côté on veut me diſputer que Mr. Pitt ne poſſéde pas au ſupréme dégré le talent de choiſir ſon monde, il faut en même tems me nier les hauts faits d'un *Pococke*, d'un *Hawke*, d'un *Boſcawen*, d'un *Saunders*, d'un *Knowles*, d'un *Broderick*, d'un *Rodney*, d'un *Keppel*, d'un *Granby*, d un *Amherſt* †, d'un *Wolfe*, et des deux *Howe*; la réputation qu'ils ſe ſont acquis, et les ſervices ſignalés qu'ils ont rendu parlent pour eux, en même tems qu'ils prouvent le diſcernement de Mr. Pitt ; on me ſoupçonnera d'autant moins de flaterie, que parmi les héros que je viens de citer, il y en a trois qui ſont morts, mais qui vivront à jamais dans la poſtérité.

* J'oublioís dans le politique, Milord Vicomte de Stormont, qui deſcend d'une des plus anciennes maiſons de l'Ecoſſe, dont quatre différentes branches ont ſéance à la chambre des pairs de ce Roiaume ; à ſçavoir le Duc d'Athol, le Comte Dunmore, Milord Mansfield, et Milord Stormont aujourd'hui Ambaſſadeur à la Cour de Vienne, dont les talens pour le cabinet n'échaperent pas à Mr. Pitt, qui fut le premier qui l'emploia.

† Le Colonel Amherſt ſon frere Aide de Camp du Roi, et gentil-homme de la chambre du Duc de Glouceſter vient d'etre élu membre de parlement, et on ne doute pas qu'il ne ſerve auſſi bien la nation par ſes conſeils, que là fair ſon digne frere par la pointe de ſon epée.

Mr. Pitt, me diſoit on il y a quelques jours, *n'eſt qu'un ambitieux*; que vous fait ſon ambition? Si cette ambition le porte au grand; les paſſions les plus vives ſont utiles, dès qu'on ſçait les anoblir; ſi la ſoif de la gloire, dont brule Monſieur Pitt, l'engage à tout faire pour la patrie, que vous importe par quel principe il agiſſe? c'éſt comme un homme, dont la femme ſe conduiroit ſuivant toutes les régles de l'honneur et de la religion, ſans doner la moindre priſe contre elle; et qui cependant s'en plaindroit; alléguant que ſi ſa femme remplit tous ſes devoirs, c'eſt plus par crainte du diable, que par amour pour lui. Qu'on ne reproche donc plus à Monſieur Pitt ſon ambition, on doit au contraire être charmé de le voir s'y livrer, ſeur que s'étant fixé un but auſſi noble que le bien de la patrie, il ne s'en écartera jamais; il eſt trop jaloux de ſa réputation pour varier, et je crois aſſez le connoitre pour oſer dire que, ſemblable à Titus qui regardoit comme perdus les jours qu'il avoit paſſé ſans faire du bien, ce Miniſtre ne fera aucun pas qui ne tende au bien et à l'honneur de la nation Angloiſe. Il fera valoir dans la chambre haute cette éloquence qui a ſçeut triompher des communes, et ami du peu-

ple comme il l'eſt, plus il eſt près du trone, et mieux il peut le ſervir*.

C'eſt ſur les faits qu'il faut juger les hommes ; attendons donc pour nous décider, à voir ce que fera *le nouveau pair* : mais ce qu'a fait *Mr. Pitt*, doit être d'un heureux augure ſur ce que fera *le Comte de Chatham*.

* On vient d'en voir une preuve dans l'embargo mis ſur le blé, obligation qu'a le peuple aux ſages avis de Milord Chatham ſecondé du Chancelier de l'Echiquier, avis qui ont determiné un Monarque, qui ne cherche que le bien de ſon peuple, à faire uſage de ſon authorité dans un cas auſſi preſſant ; au reſte, l'exacte impartialité dont je fais profeſſion m'oblige de dire qu'il ſemble que la nation Angloiſe, pour voir ſes voeux remplis, ſouhaiteroit dans le Miniſtere trois illuſtres perſonages dont elle admire également le patriotiſme et les talents ; ce ſont Milord Temple, Milord Littleton, et Monſieur Charles Yorke ci-devant procureur général.

FIN.

D767
A452s